



Aoun : «Il y aura une abondance de l'offre d'ici trois ans»

CARTE CHIFA

L'escroquerie pourchassée



© Photo : D.R

Le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a révélé que l'Etat a déployé des efforts pour lutter contre les phénomènes d'évasion, de fraude et d'escroquerie. L'Etat a commencé à réformer le système national de sécurité sociale et à unifier les dispositifs, les procédures et les prestations pour tous les acteurs concernés. Le système a été imposé aussi bien aux salariés qu'aux non-salariés. Lire en page 2

LA FINALITÉ DES INVESTISSEMENTS DE L'ETAT Améliorer le bien-être des citoyens



POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'AFRIQUE :
«Les projets de gaz naturel nécessitent davantage de financements»



VIOLENCES CONTRE LES FEMMES
Les représentants de la société civile tirent la sonnette d'alarme !

ACCORD SONATRACH-EXXONMOBIL
Promotion du partenariat entre les compagnies internationales et l'Afrique

La Chambre africaine de l'énergie a salué le protocole d'accord, conclu jeudi dernier, entre Sonatrach et la compagnie américaine ExxonMobil portant sur le développement en partenariat des ressources en hydrocarbures des bassins d'Ahnet et du Gourara, soulignant l'importance d'un tel partenariat dans la promotion de la collaboration entre les compagnies pétrolières internationales et les pays africains. Signé à Alger en présence du P-dg du groupe, Rachid Hachichi, et des cadres du groupe et d'une délégation de la compagnie américaine Exxon-Mobil, cet accord «représente une étape importante dans le secteur énergétique algérien, mettant en évidence des progrès substantiels et de nouvelles opportunités d'investissement».

L'UNION INTERPARLEMENTAIRE ARABE
L'UIPA décerne le Prix de l'«Excellence parlementaire» au député Bakhouche

L'Union interparlementaire arabe (UIPA) a décerné, à la clôture des travaux de sa 36^e conférence, avant-hier lundi au Centre international de conférences "Abdelatif-Rahal", le prix de l'«Excellence parlementaire» au représentant du Parlement algérien, le député Seddik Bakhouche, membre de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), qui a été également récipiendaire d'un bouclier et d'une médaille pour sa contribution à la promotion de l'action parlementaire. Dans une déclaration à l'APS, M. Bakhouche a indiqué que cette réalisation se voulait «un acquis au regard des compétences dont regorge le Parlement algérien, capables de se distinguer et de surpasser les autres députés des différents Parlements arabes».

PALESTINE
Plusieurs colons prennent d'assaut la mosquée Al-Aqsa

Plusieurs colons sionistes ont pris d'assaut hier mardi l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, dans la ville occupée d'El-Qods, sous la protection de la police sioniste, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Les colons se sont introduits par groupes successifs dans la mosquée du côté de la porte des Maghrébins et ont mené des marches provocatrices sur ses esplanades et effectué des rituels talmudiques dans ses cours, précise Wafa. De son côté, la police de l'occupant sioniste a renforcé ses mesures militaires aux portes de la vieille ville d'El-Qods et de la mosquée Al-Aqsa, ajoute la même source.

La finalité des investissements de l'Etat
Améliorer le bien-être des citoyens

Stimuler la croissance économique, promouvoir l'emploi, les exportations et améliorer le bien-être des citoyens, telle est la finalité des efforts d'investissement de l'Etat qui font partie intégrante de l'action du Gouvernement, a affirmé, hier, le directeur général du Trésor et de la gestion comptable et des opérations financières de l'Etat au ministère des Finances, Hadj Mohamed Sebaa, dans un entretien accordé à la Chaîne III de la Radio algérienne dont il était l'invité de la rédaction.

Il a souligné que «durant ces dernières années, les investissements de l'Etat ont été constants», relevant que les budgets successifs d'investissements consentis par l'Etat entre 2021 et fin 2023 étaient de l'ordre de 6.500 milliards de dinars (48 milliards de dollars), dont 1.900 milliards de dinars en 2021, 1.900 milliards de dinars en 2022 et 2.700 milliards de dinars en 2023, alors que le budget de l'année 2024 prévoit un montant de 2.800 milliards de dinars.

«Tous ces investissements visent l'attractivité du territoire et le développement durable. Ils sont générateurs d'un niveau de création d'emploi important», citant l'exemple du complexe du phosphate intégré d'un montant de 700 milliards de dinars, la mine de fer de Gara Djebilet d'un montant de 1.014 milliard de dinars et la réalisation de 7 stations de dessalement d'eau de mer pour un montant global de 206 milliards de dinars.

En ce sens, Hadj Mohamed Sebaa a affirmé qu'il existe sept autres grands projets structurants répartis à l'échelle nationale. Il citera, entre autres, le projet des énergies renouvelables pour un montant de 126 milliards de dinars, le projet de modernisation des réseaux ferroviaires d'un montant de 2.786 milliards de dinars et l'extension du Métro d'Alger pour un montant de 1.157 milliard de dinars. «Pour les projets structurants, la loi de Finances de 2024 permet d'entrevoir des taux d'intérêts très favorables sur les coûts de crédits et qui peuvent aller jusqu'à un (01) %. Pour les autres projets d'investissements, le Trésor public bonifie les taux d'intérêts», a développé l'invité de la Radio algérienne, précisant que «la bonification des taux d'intérêts qui financent les investissements est de l'ordre de 3 % lorsque le



■ Le parachèvement du projet de numérisation qui devrait intervenir à la fin du premier semestre de 2024 permettra des progrès substantiels en matière de statistiques afin d'obtenir des chiffres exacts et réels pour réaliser le développement sur des bases scientifiques. (Photo : DR)

projet est situé dans le Grand-Sud ou dans les Hauts-Plateaux et de 2 % lorsque le projet est situé au Nord du pays». Du reste, et dans le cadre de la réforme de la finance, Hadj Mohamed Sebaa considère également que «le re-

cours à la Bourse d'Alger constitue une option supplémentaire pour financer des projets structurants». Les grands projets structurants, visant à diversifier l'économie nationale, à inscrire le pays dans la pleine émergence, à sti-

muler la croissance et à réduire le volume des importations, doivent être finalisés à l'horizon 2027.

Dernièrement, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a indiqué que le secteur industriel national compte contribuer à hauteur de 10% au PIB de l'Algérie à l'horizon 2027, contre une contribution actuelle de 4,1%. Cette ambition repose sur l'ensemble des secteurs, dont ceux de l'automobile, du ciment, du pharmaceutique et de la transformation, notamment agro-alimentaire. Le ministre avait noté les avancées réalisées dans les différentes filières industrielles à la faveur de la mise en œuvre d'une feuille de route du ministère visant à développer les filières industrielles à fort potentiel et le renforcement de la chaîne de valeur dans des secteurs tels que l'agro-alimentaire, la sidérurgie, la chimie, la mécanique, le textile, les matériaux de construction et l'industrie pharmaceutique. La démarche suivie actuellement doit permettre à l'économie algérienne d'accéder au rang des économies émergentes dans le monde. Les résultats obtenus en matière de couverture de la production pharmaceutique et de relance de l'industrie automobile, ainsi que les différentes opportunités offertes par la politique de renforcement de la sécurité alimentaire, notamment dans le domaine de l'agriculture stratégique et saharienne sont un début prometteur dans cette voie. Les indicateurs prévisionnels de l'économie nationale à moyen terme le confirment. Dans le même sens, le parachèvement du projet de numérisation qui devrait intervenir à la fin du premier semestre

Carte Chifa
L'escroquerie pourchassée

Le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a révélé que l'Etat a déployé des efforts pour lutter contre les phénomènes d'évasion, de fraude et d'escroquerie. L'Etat a commencé à réformer le système national de sécurité sociale et à unifier les dispositifs, les procédures et les prestations pour tous les acteurs concernés. Le système a été imposé aussi bien aux salariés qu'aux non-salariés. Le ministre du Travail a indiqué, lors de sa supervision des activités du séminaire technique sur la lutte contre l'évasion et la fraude, que le législateur algérien a établi un mode d'utilisation et d'exploitation de la carte et de son contenu en appliquant la loi 08/01 et a précisé des mesures dissuasives pour faire face à sa mauvaise utilisation.

Elle a imposé une peine pouvant aller jusqu'à 5 millions de dinars et une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 5 ans, la peine étant doublée en cas de récidive avec confiscation des équipements. Le ministre a ajouté que le passage à la nouvelle version de la carte réduisait la fraude et éliminait les doubles prises sur les paiements et mettre un terme aux fausses déclarations, notamment celles automatisées. Il a souligné que depuis la diffusion de la carte Chifa, la surveillance médicale s'est généralisée, notamment pour l'utilisation d'un nouveau médicament qui doit être enregistré. Un appareil de contrôle a également été créé au niveau des organismes de sécurité sociale et le nombre d'observateurs a été augmenté.

Des mesures législatives et juridiques ont été mises en place pour définir les conflits en matière de sécurité sociale et déterminer les moyens de les résoudre. Le ministre du Travail a également indiqué que les systèmes d'information ont été développés et que la numérisation a été privilégiée, puisque le nombre de services numériques à distance a dépassé 127 services. Il s'appuie sur 67 systèmes d'information et 48 interfaces numériques pour les échanges numériques. Parmi ceux-ci, 24 visent à éliminer le besoin de documents papier et à moderniser la gestion. La carte Chifa constitue également un outil stratégique permettant l'accès aux services des prestataires de la sécurité sociale – pharmaciens, cliniques, centres de filtration du sang, dans le cadre du non-paiement des dépenses à travers 19 millions de cartes émises – ajoute le ministre. Pour rappel, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb a présidé, le mois dernier à Alger, la cérémonie de lancement de la carte "Chifa" virtuelle destinée aux étudiants universitaires, et ce, dans le cadre du processus de modernisation des services du secteur.

L. A.

REPÈRE

36^e Conférence de l'UIPA:
Les participants adressent un message au président de la République

Les participants à la 36^e Conférence de l'Union interparlementaire arabe (UIPA) ont adressé, avant-hier lundi, un message de remerciements au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en reconnaissance de ses efforts en faveur de la cause centrale des Arabes, la cause palestinienne. «Nous, présidents des parlements et Assemblées arabes et chefs des délégations de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), participant à la 36^e Conférence de l'UIPA, tenue en Algérie, pays frère, les 26 et 27 mai, et dédiée à la Palestine et à la situation dans le Monde arabe, adressons un message de remerciements à M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République algérienne démocratique et populaire», lit-on dans le message lu par l'ex-Secrétaire général (SG) de l'UIPA, Fayeze Al Shawabkeh, lors de la clôture des travaux de la Conférence au Centre international de conférences (CIC), "Abdelatif-Rahal". Les participants ont fait part, dans leur message, de «leur haute considération des efforts déployés par le président de la République, pour la défense de la cause centrale des Arabes, la cause de la Palestine, et en soutien aux frères à Ghaza, en proie à des crimes des plus brutaux auxquels se livre l'entité sioniste occupante». Ils ont «hautement salué les efforts incommensurables du président de la République dans les différents fora et tribunes pour parvenir à un consensus arabe, au mieux des intérêts communs de la Nation et de ses causes», se félicitant du «rôle que joue l'Algérie en Conseil de sécurité de l'ONU, et qui se reflète à travers le changement que connaît le monde en faveur de la cause palestinienne et du droit de son peuple à l'établissement de son Etat et à la poursuite en justice des criminels, auteurs du génocide commis contre un peuple qui résiste simplement pour ses droits légitimes». Les membres des Parlements arabes ont adressé leurs remerciements au Parlement algérien, pour son organisation de cette Conférence, outre l'accueil et l'hospitalité qui ont été réservés à toute l'assistance.

de 2024 permettra des progrès substantiels en matière de statistiques afin d'obtenir des chiffres exacts et réels pour réaliser le développement sur des bases scientifiques.

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Marché de l'automobile

Aoun : «Il y aura une abondance de l'offre d'ici trois ans»

Au moment où le dossier de l'automobile reste l'actualité la plus suivie par les citoyens algériens, qui attendent l'annonce des nouveaux quotas de véhicules, le ministre de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique, Ali Aoun, a fait des déclarations à ce sujet, indiquant que «toutes les facilitations» ont été accordées pour la l'implantation d'usines de fabrication automobile en Algérie, soulignant que dans trois ans «il y aura une abondance de l'offre».

Lors de son intervention au Forum de la Chaîne 1 de la Radio nationale, le ministre de l'Industrie a indiqué qu'«un véritable programme» de construction automobile sera lancé en Algérie, avec un passage progressif du montage à la fabrication de véhicules, indiquant que les marques qui ont intégré le marché algérien sont celles qui veulent «réel-



■ Aoun : «La demande locale en médicaments contre le cancer et ceux destinés au traitement des maladies chroniques sera couverte à 60%, grâce aux projets lancés dans ce cadre». (Photo : D.R)

lement investir», a précisé le ministre. Sur un autre volet, il a évoqué les exportations de médicaments, lesquelles, selon lui, devraient atteindre 80 millions de dollars à la fin de l'année en cours, parallèlement à la baisse de la facture d'importation, selon les prévisions du secteur. M. Aoun a indiqué que la valeur des exportations de médicaments «connaîtra un saut qualitatif pour atteindre les 80 millions de dollars vers la fin de l'année 2024», ajoutant que la valeur des importations de médicaments avait atteint 1,2 milliard de dollars en 2023, contre 4 mds en 2022.

Ces résultats ont été rendus possibles, grâce à la production locale qui couvre 72% des besoins nationaux, selon le ministre qui a précisé que ce taux serait revu à la hausse pour atteindre les 80% vers la fin de l'année 2024. Il a indiqué que la demande locale en médicaments contre le cancer et ceux destinés au traitement des maladies chroniques sera couverte à 60%, grâce aux projets lancés dans ce cadre. Le ministre a mis en exergue l'importance du contrôle des marges bénéficiaires des fabricants, des distributeurs et des pharmaciens, soulignant que «tous les médica-

ments fabriqués en Algérie sont de très bonne qualité». Pour rappel, le ministre avait annoncé, à la mi du mois en cours, que la production pharmaceutique nationale doit atteindre plus de 4 milliards de dollars durant l'année 2024 selon les prévisions du secteur. M. Aoun avait fait savoir que la production locale du secteur pharmaceutique, pourvue de près de 300 unités publiques et privées, avait atteint 3,56 milliards de dollars en 2023 et 3,14 milliards de dollars en 2022, notant la progression réalisée sur les dernières années. Par ailleurs, le ministre avait souligné la régression des chiffres de l'importation dans le secteur, indiquant qu'en 2022 ce chiffre était de 1,422 milliard de dollars, en 2023 il a été de 1,293 milliard dollars et en 2024 il sera réduit à 1 milliard dollars, avait-il estimé. De plus, M. Aoun avait affirmé qu'il est prévu que l'industrie locale permette d'atteindre 80,48% de taux de couverture du marché pharmaceutique local d'ici la fin de l'année en cours, ajoutant qu'actuellement, le pays produit plus de 3.400 molécules de médicaments sur 4.500 molécules présentes sur le marché national. Par ailleurs, le ministre avait évoqué les avancées notées au niveau des projets de production d'huile végétale, notamment avec l'usine "El Mahroussa" située à Alger, «qui va bénéficier d'une extension prochainement pour répondre aux besoins d'huile de table».

Djamila Sai

BRÈVE

Accord Sonatrach-ExxonMobil : Promotion du partenariat entre les compagnies internationales et l'Afrique

La Chambre africaine de l'énergie a salué le protocole d'accord, conclu jeudi dernier, entre Sonatrach et la compagnie américaine ExxonMobil portant sur le développement en partenariat des ressources en hydrocarbures des bassins d'Ahnet et du Gourara, soulignant l'importance d'un tel partenariat dans la promotion de la collaboration entre les compagnies pétrolières internationales et les pays africains. Signé à Alger en présence du P-dg du groupe, Rachid Hachichi, et des cadres du groupe et d'une délégation de la compagnie américaine ExxonMobil, cet accord «représente une étape importante dans le secteur énergétique algérien, mettant en évidence des progrès substantiels et de nouvelles opportunités d'investissement. Les deux parties donneront la priorité aux avancées technologiques et à l'adoption des meilleures pratiques en matière de développement durable et de protection de l'environnement», indique cette association basée à Johannesburg (Afrique du Sud). Ces partenariats «sont essentiels pour libérer le vaste potentiel énergétique de l'Afrique», affirme encore la Chambre, notant que l'accord qualifié d'"historique" entre les deux compagnies permettra «d'améliorer l'efficacité de l'exploration, d'optimiser les processus de production, de garantir des pratiques d'utilisation durable des ressources et de tirer parti de la vaste expérience de la société et de ses antécédents en matière de gestion de projets énergétiques complexes dans toute l'Afrique».

Agence

Pour le développement socio-économique de l'Afrique : «Les projets de gaz naturel nécessitent davantage de financements»

Le président du groupe de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina, a souligné avant-hier lundi à Nairobi, l'importance de poursuivre le financement des projets de gaz naturel qui demeure "fondamental" pour le développement socio-économique de l'Afrique. S'exprimant lors d'une conférence de presse à l'issue des travaux du premier jour des Assemblées annuelles du groupe de la BAD, M. Adesina a estimé que le gaz naturel restait une partie fondamentale du mixte énergétique du continent, et qui nécessitait davantage de financements. «L'Afrique a toujours besoin d'exploiter ses ressources. En plus, le gaz naturel joue même un rôle dans la réalisation des objectifs climatiques», a répondu le président de la BAD sur une question l'interpellant sur les efforts de cette institution pour adapter ses finances aux nouvelles exigences en matière d'environnement. Rappelant que 89% des financements de la BAD en matière d'énergie sont destinés aux renouvelables, M. Adesina a plaidé pour une approche "pragmatique" dans le financement qui tient en compte l'importance de la ressource gazière, nécessaire pour assurer à l'ensemble des populations africaines et aux secteurs productifs, l'accès à des infrastructures et aux services énergétiques. D'une manière plus globale, le premier responsable de la BAD juge impératif d'appuyer les efforts de développement et de valorisation des ressources naturelles pour réaliser une transformation structurelle des économies africaines, tout en favorisant une montée de l'Afrique dans les chaînes des va-

leurs mondiales. M. Adesina a cité, entre autres, le lithium, dont le continent renferme d'importants gisements, et qui sera destiné pour fabriquer des batteries, et tirer profit, ainsi, du marché mondial croissant des véhicules électriques grâce aux avantages comparatifs importants des pays africains dans ce domaine. Outre l'énergie et l'industrie, la transformation structurelle de l'économie africaine doit aussi passer par le développement de l'agriculture, «un secteur qui permet indéniablement à l'Afrique d'être le continent le plus compétitif au monde», a-t-il encore souligné. Toutefois, ces objectifs en matière de développement nécessitent de revisiter l'architecture financière mondiale avec une présence plus importante de l'Afrique au centre des décisions pour mieux défendre ses intérêts vitaux, indique le président de la BAD. Selon lui, la configuration actuelle de l'architecture financière mondiale n'est pas en phase avec les besoins de financement et les réponses devant être apportées aux différents chocs. «La complexité et les anomalies du processus actuel font peser de graves risques sur les pays africains, dont 22 sont déjà en proie au surendettement», soutient-il. Les travaux des Assemblées annuelles du groupe de la BAD se poursuivront jusqu'à vendredi dans la capitale du Kenya, avec la participation de plus de 3.000 délégués venus discuter principalement de la réforme de l'architecture financière mondiale comme nécessité pour l'accélération de la transformation économique en Afrique.

Djamila Sai

OPPORTUNITES

Vers la création d'un Conseil tripartite algéro-tuniso-libyen

Les hommes d'Affaires maghrébins unissent leurs forces

Dans un contexte mondial prédominé par des alliances et des rivalités, les hommes d'affaires algériens, tunisiens et libyens, voire les businessmen de l'Afrique du Nord, sont contraints d'unir leurs forces sous forme d'un Conseil économique inter-régional pour renforcer les relations économiques, pour bâtir une puissance économie maghrébine et faire face à la rude concurrence mondiale. Avant-hier et depuis la ville frontalière d'El-Tarf, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni s'est adressé aux opérateurs économiques des trois pays à savoir : l'Algérie, la Tunisie et la Libye pour la création d'un Conseil tripartite regroupant l'ensemble des hommes d'affaires dans le but de forger de fortes relations économiques et participer à la fondation d'une économie commune dense et variable entre les pays du Maghreb. Dans une vision purement stratégique et à travers un discours livré, avant-hier à El-Tarf, à l'occasion d'une rencontre organisée avec des opérateurs économiques algériens, tunisiens et libyens, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations a appelé les hommes d'affaires des trois pays cités à la création d'un Conseil tripartite «pour consolider les relations économiques entre ces trois pays frères», a recommandé Tayeb Zitouni. «Les hommes d'affaires algériens, tunisiens et libyens sont invités à mettre en place un Conseil tripartite qui constituerait une plate-forme favorisant un climat d'affaires et des opportunités d'investissements directs et indirects dans chaque pays», a indiqué le ministre lors d'un discours prononcé dans la grand auditorium de l'Université "Chadli-Bendjedid" et devant les opérateurs économiques des wilayas d'El-Tarf et d'Annaba, ainsi que des hommes d'affaires des gouvernorats tunisiens de Beja, de Jendouba et du Kef et leurs homologues libyens. Très visionnaire et ambitionné, Tayeb Zitouni a exhorté les hommes d'affaires algériens et leurs homologues libyens et tunisiens à voir plus grand en raison des défis et dangers qui planent dans le monde, «vous avez devant vous toutes les conditions nécessaires, la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie est là pour vous soutenir et pour vous organiser, il existe même une plate-forme qui vous permettras de promouvoir des échanges commerciaux dans un environnement très favorable en raison de vos appartenances aux espaces économiques régionaux et des privilèges fiscaux et des exonérations fiscales qu'ils offrent pour vous afin de faire progresser la coopération conjointe comme la grande zone arabe de libre-échange et la zone de libre-échange continentale africaine», a expliqué le ministre du Commerce, Tayeb Zitouni depuis la wilaya d'El-Tarf.

S. Abi

Violences contre les femmes :
Les représentants de la société civile
tirent la sonnette d'alarme !

La recrudescence des agressions contre les femmes a fait réagir les représentants de la société civile et les organisations des droits de la femme. Ces derniers interpellent les hautes autorités du pays leur demandant de prendre les mesures adéquates afin de protéger la femme.

Selon les représentants de la société civile, les agressions contre les femmes ne sont pas un phénomène nouveau dans notre pays et ne datent pas d'hier ou d'aujourd'hui. «Chaque année, des milliers de femmes font l'objet d'agressions soit par un père, un frère, un parent et même par des individus étrangers à la famille», ont-ils indiqué.

Nos interlocuteurs ont ajouté que le phénomène ne s'arrête pas uniquement à la violence verbale ou physique mais s'étend jusqu'au crime. La goutte qui a fait déborder le vase est l'assassinat d'une mère de deux enfants (Rézigua Samira) au sein même du domicile familial. L'auteur du crime n'est autre que son conjoint, a-t-on appris.

Le drame s'est déroulé le 22 mai 2024 dans la wilaya de Chlef, plus précisément au village dit "Bouhlou" à proximité du "Echatt" et de la petite ville Sidi Akkacha. Une organisation des droits de la femme "Réseau Wassila" a indiqué qu'après ce meurtre, le nombre des femmes assassinées depuis le 1^{er} janvier 2024 s'élève dix-sept (17) féminicides. Durant la même journée du 22 mai 2024, une mère de famille a été poignardé par son frère alors qu'elle discutait en Live sur TikTok. La fille de la victime a filmé sa maman gisant dans une mare de sang, le couteau planté dans son cou. Evacuée en urgence à l'hôpital



Les représentants de la société civile avec qui nous nous sommes entretenus n'ont pas caché leurs inquiétudes au sujet des agressions que subissent les femmes. (Photo: D.R)

mixte de Laghouat, la victime a été opérée, elle se trouve toujours en salle de réanimation. Le frère de la victime auteur de cette agression s'est rendu de lui-même au commissariat de police et fut arrêté.

Par un communiqué rendu public, le procureur de la République près du tribunal de Laghouat a confirmé les faits indiqués ajoutant que l'agresseur a été placé en détention provisoire et incarcéré à la maison d'arrêt de Laghouat. Une journée seulement après ce drame, une infirmière a été agressée à l'arme blanche au niveau d'un établissement public de santé située plus exactement à la cité "800 logements" à Laghouat. Selon des témoignages, un homme s'est présenté au niveau de la structure de santé et a demandé à une infirmière de lui faire une injection. Profitant de cet instant, le jeune homme a retiré un couteau de sa poche et a demandé à l'infirmière de vider son sac à main et de lui remettre de l'argent. Prise de panique, l'in-

firmière a ouvert son sac et a remis à l'agresseur l'argent qui était dans le sac. C'est au moment où l'infirmière a bougé pour fermer le placard où il y avait une chaîne en or et des effets personnels que l'agresseur a poignardé la victime et a pris la fuite. Les mêmes témoins ont indiqué que les services de police ont été alertés. La victime a été évacuée à l'hôpital mixte de Laghouat, ses jours ne sont pas en danger, a-t-on appris. L'auteur de l'agression a été identifié et arrêté par les services de police quelques moments après l'agression. Nous avons tenté d'avoir plus d'informations auprès de la direction de la santé mais en vain.

A noter que les agressions au niveau des structures de santé, notamment les services des urgences sont fréquentes. Les représentants de la société civile avec qui nous nous sommes entretenus n'ont pas caché leurs inquiétudes au sujet des agressions que subissent les femmes. «Nous interpellons les hautes autorités

de l'Etat de prendre les mesures nécessaires pour protéger les femmes», ont-ils indiqué. Aujourd'hui, mêmes les femmes divorcées n'échappent pas aux agressions et se font assassiner par leurs ex-conjoints, ont-ils indiqué. Ces derniers trouvent qu'une femme menacée doit être prise en charge et protégée par les assistantes sociales et par la justice.

«Il est inconcevable qu'une femme menacée soit laissée dans le même quartier où vit son ex-conjoint, ont-ils expliqué. A ce sujet, nos interlocuteurs proposent à ce que la femme soit mise sous protection dans un endroit inconnu jusqu'à ce que la justice tranche dans le conflit, ont-ils fait savoir. Si les menaces sont sérieuses, la justice doit placer en surveillance le mis en cause et ce même en lui plaçant dans les pieds un bracelet électronique. Si la femme décide de changer de ville, elle doit être accompagnée par les services sociaux, ont-ils indiqué. Moncef Redha

M. Omar Belhadj :
«La Constitution de 2020 a attribué de larges prérogatives à la Cour Constitutionnelle»

La Constitution de 2020 a permis à la Cour constitutionnelle de disposer de grands avantages qui lui permettront non seulement de superviser le fonctionnement des institutions et des lois mais également de jouer un rôle important et efficace en matière du fonctionnement des établissements et des activités au sein du pouvoir public, a déclaré M. Omar Belhadj, président de la Cour constitutionnelle. Intervenant lors des travaux d'un atelier organisé en collaboration avec le programme des Nations unies pour le développement en Algérie (PNUD-Algérie), le président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, a affirmé, que la Constitution de 2020 a octroyé de «larges prérogatives» à la Cour constitutionnelle. Ces avantages qui ont été ajoutés à la Constitution de 2020 permettront de jouer un rôle central dans la régulation du fonctionnement des institutions et le contrôle de la constitutionnalité des lois fondamentales sur lesquelles repose la révision de la Constitution initiée par Monsieur le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et plébiscitée par le peuple en novembre 2020, pour les larges et inédites prérogatives dont elle jouit, à même de lui permettre de jouer un rôle

crucial dans la réglementation du fonctionnement des établissements et de l'activité des pouvoirs publics. «Ces mêmes prérogatives a ajouté le président de la Cour constitutionnelle contribuera à régler des différends pouvant survenir entre les autorités constitutionnelles, l'interprétation des dispositions de la Constitution, le contrôle de la constitutionnalité des lois et leur conformité à la Constitution, mais aussi la protection des droits et des libertés».

Par ailleurs et lors de son intervention à l'atelier organisé en collaboration avec le programme des nations unies pour le développement en Algérie (PNUD-Algérie), Le président de la Cour constitutionnelle M. Omar Belhadj a, en outre, souligné que depuis l'installation de la Cour constitutionnelle, elle a été «saisie en seulement deux occasions pour interpréter des dispositions de la Constitution, la première par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), et la deuxième par saïne parlementaire de députés à l'APN».

Pour sa part, la Représentante résidente du PNUD en Algérie, Mme Blerta Aliko, a indiqué que la Constitution de 2020 reflétait «la volonté du législateur à renforcer les préroga-

tives de la Cour constitutionnelle et de hausser sa place, à même de régler les différends entre pouvoirs constitutionnels». Elle a, en outre, salué «le partenariat» liant son instance à la Cour constitutionnelle, notamment en termes de «renforcement du recours à l'inconstitutionnalité et l'organisation d'une campagne de sensibilisation sur la promotion de la culture constitutionnelle au profit de juristes et de représentants d'organisations de la société civile».

Par ailleurs, les participants à l'atelier en question, organisé en collaboration avec le programme des Nations unies pour le développement en Algérie (PNUD-Algérie), ont évoqué «les modalités de traitement et d'évaluation d'avis consultatifs du magistrat constitutionnel, leur élaboration et les contacts avec les institutions chargées de saisir la Cour constitutionnelle». De son côté, le vice-président de la Cour constitutionnelle égyptienne, M. Abdulaziz Mohamad Salman, a présenté «les modèles des principales instances judiciaires» dans son pays, et dont les compétences s'apparentent à celles de la Cour constitutionnelle algérienne.

Moncef Redha

MOUDAF

Elections
présidentielles

Le Moudaf exhorte
la société civile
à contribuer
à la réussite du scrutin

S'exprimant devant la presse, le Président du mouvement dynamique de la communauté algérienne établie en France, (Moudaf), M. Khabat Nasser a appelé la société civile à contribuer à la réussite des prochaines élections présidentielles prévues le 7 septembre prochain. Le Président du Moudaf en France qui s'est exprimé devant les différents représentants de la presse à l'issue d'une rencontre avec le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Nouredine Benbraham a fait savoir que les élections présidentielles prochaines doivent, selon lui, redonner une force et un sens à notre citoyenneté». Toujours et lors de son intervention, il a exhorté tous les Algériens, où qu'ils soient, à s'approprier le slogan "J'aime bladi, j'irai voter". A quelques mois de la tenue des élections présidentielles, le Moudaf a lancé une démarche volontaire de sensibilisation sur l'importance de la participation citoyenne à la prochaine élection présidentielle et compte mener sur le terrain une large campagne de sensibilisation en faveur d'une participation efficace de la communauté nationale établie à l'étranger au scrutin.

«Nous sommes tous conscients, aujourd'hui, que c'est la société civile qui doit s'exprimer et doit travailler pour le nouveau projet algérien», a-t-il ajouté, soutenant que «les résultats seront probants». Le président du Moudaf, également membre de l'ONSC, a estimé que «le 1^{er} novembre 1954 doit nous inspirer», mettant l'accent sur la nécessité de «transmettre aux futures générations le devoir de mémoire», affirmant que «tous les Algériens, où qu'ils soient, doivent répondre à l'appel de l'édification du projet de la nouvelle Algérie». «Nous devons honorer ensemble ce grand rendez-vous», a-t-il dit, plaidant pour le développement de nouveaux mécanismes pouvant permettre aux Algériens établis à l'étranger d'investir dans leur pays, de créer de la richesse et de l'emploi, ainsi qu'apporter à l'Algérie une force complémentaire. De son côté, M. Benbraham a fait remarquer que les membres du Moudaf «se sont mobilisés pour donner à la citoyenneté tout son sens à travers la participation au débat sur la présidentielle», soutenant que «leur présence aujourd'hui à Alger témoigne de l'intérêt qu'ils portent pour l'Algérie».

«Avec ce dynamisme citoyen, on est en train de participer à cet exercice démocratique et d'éducation aux valeurs de la démocratie, pour construire la dynamique du développement, du changement positif et de la paix», a-t-il ajouté. Pour M. Benbraham l'observatoire qu'il préside est «un organisme qui facilite la création des espaces de dialogue, de débat, de concertation», mais aussi de «mobilisation des ressources pour construire ce débat citoyen».

Moncef Redha

INFO/EXPRESS

1^{re} année primaire
Retrait du document de confirmation de l'inscription du 6 au 15 juin

Le ministère de l'Education nationale a appelé les parents ayant inscrit leurs enfants en première année primaire via le système informatique du secteur à retirer le document de confirmation d'inscription à partir du 6 et jusqu'au 15 juin prochains et à le garder en prévision des étapes prochaines, a indiqué lundi le ministère dans un communiqué. ■

L'intelligence artificielle
Une évolution inéluctable ou une révolution imprévisible ?

Dans les méandres de la révolution technologique, l'Intelligence Artificielle (IA) émerge tel un phénomène tant fascinant que redoutable. Ses implications dépassent largement le simple remplacement des tâches humaines par des machines. En effet, l'essor de l'IA pose des questions fondamentales sur l'avenir du travail, de l'éducation et même de la société dans son ensemble. Il est indéniable que l'IA promet des avancées spectaculaires dans des domaines aussi variés que la médecine, les technologies et la recherche. Cependant, une crainte persiste : celle que l'élève-robot dépasse son maître-humain, inaugurant ainsi une ère où l'homme deviendrait l'esclave de sa propre création. Déjà, des signes annonciateurs se manifestent. Nos enfants, désormais dépendants de leurs calculatrices, illustrent parfaitement cette évolution. Dans certains secteurs, les robots remplacent progressivement l'homme, modifiant en profondeur le paysage professionnel. La révolution industrielle, précédente grande transformation de notre société, a apporté son lot d'améliorations, mais également de défis. Elle a certes libéré l'homme de travaux pénibles, mais a aussi nivelé les compétences professionnelles, entraînant une redistribution des salaires et une réorganisation du marché du travail. Ainsi, face à cette nouvelle ère technologique, il est impératif de repenser nos modèles éducatifs, nos politiques sociales et nos systèmes économiques. Comment assurer une transition harmonieuse vers ce futur où l'IA cohabitera avec l'humanité ? Comment garantir que cette révolution profite à tous et ne laisse personne sur le bord de la route ? Il est temps de prendre conscience que la planète IA n'est pas une destination lointaine, mais une réalité qui se déploie sous nos yeux. En anticipant les défis à venir, en investissant dans l'éducation et la formation professionnelle, en repensant nos structures économiques, nous pourrions saisir les opportunités offertes par cette évolution technologique tout en préservant ce qui nous rend humains : notre créativité, notre empathie et notre capacité à nous adapter. En somme, l'IA représente à la fois une évolution inéluctable et une révolution imprévisible. À nous de décider quelle sera notre place dans cette nouvelle ère de l'humanité.

Hamid Sahnoun

Tizi-Ouzou

Célébration du 83^e anniversaire des Scouts musulmans algériens

Un hommage a été rendu hier lundi à Tizi-Ouzou par le haut commandement des Scouts musulmans algériens (SMA) à d'anciens membres de l'organisation à l'occasion de célébration de la Journée nationale des Scouts musulmans algériens (SMA) qui coïncide avec l'anniversaire du décès du fondateur du mouvement, Mohamed Bouras.

L'hommage abrité par la maison de la culture Mouloud-Mammeri s'est déroulé en présence des ministres de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, de l'Enseignement et la Formation professionnels, Yacine Merabi, ainsi que du Commandant général des SMA, Abderrahmane Hamzaoui et des autorités locales. Dans son al-



■ Maison de la culture Mohamed-Mammeri de Tizi Ouzou.

locution, Hamzaoui, a rappelé l'engagement révolutionnaire et les sacrifices consentis par les SMA en faveur de l'indépendance du pays en soulignant que les Scouts étaient «une école pionnière de patriotisme et d'engagement, et aujourd'hui, une pépinière et un exemple de réussite dans tous les domaines». Le choix de Tizi-Ouzou pour cette 3^{ème} célébration de-

puis l'institution de cette Journée par le président de la République en 2021, est dicté par «l'engagement historique de cette wilaya durant la Révolution et sa forte adhésion aux SMA». Aujourd'hui, les SMA comptent près de 300.000 scouts au niveau national dont près de 10.000 au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou. Indiquant que l'adhésion et la création

de groupes de scouts est ouverte, Hamzaoui dira que son organisation «escompte atteindre 1,5 million de scouts à l'horizon 2036 pour célébrer le centenaire de l'organisation». Lors de cette célébration, un recueillage à la mémoire des martyrs de la guerre de libération nationale a été organisé au cimetière des martyrs de M'douha, au chef lieu de wilaya. ■

INSP

Le geste juste en cas d'arrêt cardiaque

Les chiffres effarants recensés par l'Institut national de santé public quant au nombre d'arrêts cardiaques déclarés par jour en Algérie et qui est de l'ordre de 27 cas/jour, a poussé ce collectif citoyen qu'est le comité d'organisation représenté par l'enseignant universitaire et artiste, Mohamed-Réda BOUKHALFA et l'Organisme de formation par simulation, « Advanced Simulation Medical Algeria » (ASMA), représenté par son Manager général, Samir Boukhalfa, de l'opération de sensibilisation et de formation aux soins d'urgence, indispensables pour sauver une personne de la mort subite en cas d'arrêt cardiaque, évènement intitulé « Une journée pour la vie, l'artiste au cœur de l'action », par ASMA et par MEDFIT Révolution, représenté par sa gérante Madame Bouaicha, cette opération d'intérêt général, s'est déroulée le samedi 4 mai 2024 au Centre de simulation « ASMA ».

Les travaux de cette rencontre au service de la citoyenneté, ont été lancés par le docteur Amine Boudjelab, en présence d'une pléiade d'artistes de premier ordre notamment Rabie Oudjaout, Hakim Salhi, Sadek Djemaoui,

Karim Labbane et le guitariste- chanteur Mohamed Massi, Mohamed Charchal, qui ont pimenté l'atmosphère qui a été un mélange d'ateliers studieux et une ambiance festive insufflée par ce panel d'artistes toutes disciplines confondues.

« Comment redémarrer un cœur et sauver une vie humaine en agissant vite et en appliquant les gestes justes et nécessaires pour optimiser les chances de sauvetage des personnes victimes de malaises cardiaques » a été le mot d'ordre sans cesse martelé par Mohamed-Réda Boukhalfa et Samir Boukhalfa, respectivement organisateur et superviseur de la formation, avec en ligne de mire « réussir à sensibiliser le grand public » autour de cette question vitale et atteindre l'objectif, qui n'est autre que le slogan de ASMA à savoir « un sauveteur par famille ». Une présentation illustrée et didactique a été projetée sur écran pour expliquer dans le détail, le fonctionnement du système cardio-vasculaire, Samir Boukhalfa a, entre autre, expliqué la différence entre l'arrêt cardiaque et l'accident vasculaire cérébral (AVC), passant en revue les gestes et le savoir-faire requis, et comment déceler les

signes et symptômes d'une crise cardiaque, de la nécessité de contacter sans délai les secours avant toute initiative en «Appelant les services d'aide médicale urgente SAMU, en leur fournissant les informations utiles pour réduire le délai d'intervention à savoir l'état d'inconscience dans lequel se trouve la victime du malaise cardiaque, bien localiser le lieu de l'accident, être sûr de «bien se faire comprendre» et entamer, tout en restant en contact permanent avec les secours, un massage cardiaque en alternant, de manière récurrente, trente compressions thoraciques et deux insufflations, jusqu'à leur arrivée», a expliqué le formateur, qui a tenu à préciser que chaque minute comptait dans ce genre de situation.

Le staff de la formation a convié ensuite les artistes et autres invités de la journée à passer à la partie pratique dans des atmosphères détendues et « bonne-enfant ».

Le milieu universitaire n'a pas été en reste quant à cette opération de sensibilisation. En effet, plus de 210 étudiants y ont pris part, opération qui a rencontré un franc succès, selon les organisateurs. ■

INFO/EXPRESS

Oum El-Bouaghi
Saisie de 40000 euros

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et notamment l'atteinte à l'économie nationale, nous apprenons que les éléments de la BMPJ relevant de la sûreté de daïra d'Ain Kercha en coordination avec leurs collègues de la BRI d'Oum El -Bouaghi sont parvenus à arrêter un individu en sa possession une importante somme en euro sans aucune autorisation. L'affaire a été traitée à la suite des informations crédibles parvenues à la BRI faisant état qu'un individu de la ville d'Ain Fakroun à bord d'un véhicule touristique transportant une somme d'argent en devise se dirigea vers la ville d'Ain M'lila. Immédiatement, les éléments de ce corps constitué ont fermé toutes les issues susceptibles d'être empruntées par le suspect et ont dressé un barrage sécuritaire, ce qui leur a permis d'immobiliser le véhicule à l'entrée de la ville d'Ain Kercha. La fouille minutieuse du dit véhicule a permis la découverte de pas moins de 40 000 euros dissimulés soigneusement dans un sachet en plastique sous le siège du conducteur. Après l'achèvement du dossier judiciaire, le mis en cause âgé de 47 ans a été présenté récemment devant les instances judiciaires pour répondre à son acte, a-t-on indiqué le 27/5/2024 par la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

A.Remache

Oum El-Bouaghi
Préparatifs de la saison estivale 2024

lors d'une conférence de presse tenue dimanche dernier au siège de l'ADE d'Oum El-Bouaghi, le directeur de cet organisme S.Attoui qui a répondu à toutes les questions de la corporation, a présenté dans le délai son canevas relatif aux préparatifs de la saison estivale 2024. Liés aux différents indicateurs entre autres la situation géographique de la wilaya avec une population de 835 261 habitants et une superficie de 632 565 kilomètres, les indicateurs d'infrastructure avec un réseau d'AEP de 1770 kilomètres dont 494 021 kilomètres d'adduction et 1 284. 960 kilomètres de distribution une capacité totale de stockage de 744 45 m3 et 58 ouvrages de stockage avec un taux de raccordement de 95%. S'agissant des indicateurs de gestion et production d'eau pour l'AEP ainsi que le détail de la production superficielle de l'AEP, le responsable de l'ADE de la wilaya a affirmé que sur les 29 communes que compte la wilaya d'Oum El- Bouaghi, 15 sont gérées par l'ADE et le reste est confié aux APC dont le nombre global de population desservie est de 832 262 , en outre il est à signaler que l'ADE approvisionne en eau potable 67 mechtas (zone d'ombre, gestion APC) à travers la wilaya avec un volume annuel de l'ordre de 2,5 millions de m3 selon le bilan annuel 2023. Aussi, il a souligné que la production moyenne (m3/l) est de 120, 033 dont 90 000 prévisions superficielles en 2024, le reste qui est 23% est souterraine. S'agissant du barrage Ourkis qui est situé à 8kms au nord de la ville d'Ain Fakroun qui est alimenté par le grand complexe du siècle Béni Haroune est destiné au renforcement de l'AEP avec 70 000 m3/l, le directeur S.Attoui a fait savoir que 529 364 habitants soit 83% de la population totale est desservie par ce barrage à travers les villes Oum El Bouaghi, Ain Beida, Ain M'lila, Berriche, Ain Kercha, Hendhir Toumghani, Souk Naamane et Ain Fakroun. Dans le même sillage, il a tenu à préciser que la pompe n°3 au niveau du même barrage qui était en panne est désormais fonctionnelle ce qui permettra à l'ADE une nette amélioration dans la distribution d'eau avec 90 000 m3/l de surcroît avec les actions entamées pour l'Aid El Adha et la saison estivale 2024 dont le but est de préserver la ressource de cette denrée vitale et de la consommer de façon rationnelle, l'ADE prévoit une moyenne de distribution de 1 jour sur 3 ou au maximum 1/ sur 4, pour l'ensemble des communes de la wilaya. Ainsi, dans le cadre de son programme et compte -tenu des efforts déployés, une alimentation en AEP durant l'Aid El Adha et la saison estivale sera garantie et s'effectuera sans aucune perturbation ni sans souci et par la même garantir une AEP en qualité et en quantité à travers le territoire de la wilaya d'Oum El- Bouaghi.

A.Remache

Palestine

La Norvège et l'Espagne annoncent officiellement la reconnaissance de l'État de la Palestine

La Norvège et l'Espagne ont annoncé mardi leur reconnaissance officielle de l'État de Palestine, et l'Irlande devrait emboîter le pas plus tard dans la journée.

Avant que le gouvernement espagnol n'approuve un décret reconnaissant l'État de Palestine, le ministre espagnol des affaires étrangères ,José Manuel Albarez, a déclaré dans un discours : « La reconnaissance de l'État de Palestine est une étape historique qui permet aux Palestiniens et aux Israéliens de parvenir à la paix». Il a ajouté : «L'adoption de la décision de reconnaître l'État de Palestine est conforme aux résolutions de l'ONU et n'est dirigée contre aucune partie», soulignant que son pays ne reconnaîtra aucun changement aux frontières de 1967, sans l'accord des Israéliens. et les Palestiniens, et la seule voie vers la paix est la solution à deux États. Le Premier ministre espagnol a réaffirmé l'engagement de l'Espagne en faveur de la sécurité dans la région, et de la collaboration avec les pays arabes



■ Reconnaissance de l'Etat de Palestine par la Norvège et l'Espagne.

pour organiser une conférence de paix. Il a souligné que la priorité est désormais de mettre fin à la crise sans précédent à Gaza, d'ouvrir les points de passage, appelant à un cessez-le-feu permanent à Gaza et à l'entrée de l'aide humanitaire. Ce matin, la Norvège a commencé à reconnaître officiellement l'État de Palestine. Le ministère norvégien des affaires étrangères a déclaré dans un communiqué : «La reconnaissance officielle de la Palestine

en tant qu'État par la Norvège est entrée en vigueur ». Le communiqué ajoute : «Un certain nombre d'autres pays européens partageant les mêmes idées reconnaîtront officiellement la Palestine à la même date». Avec l'Espagne, la Norvège et l'Irlande, le nombre de pays reconnaissant l'État de Palestine s'élève à 147, sur les 193 États membres de l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette reconnaissance incarne une victoire pour les ef-

forts des de la direction palestinienne dirigés par le président, Mahmoud Abbas, et pour l'Organisation de libération de la Palestine, le seul représentant légitime de notre peuple, et pour sa vision, sa lutte et son programme politique visant à trouver une solution globale et juste à la question palestinienne, conformément aux résolutions pertinentes de la légitimité internationale et sur la base de la solution à deux États.

Wafa

UNRWA

Un million de Palestiniens ont fui Rafah au cours des trois dernières semaines

La ville la plus au sud de l'enclave palestinienne est en proie à des raids israéliens et à une pénurie de nourriture et d'eau, selon l'agence onusienne en charge des réfugiés palestiniens L'agence des Nations unies en charge des réfugiés palestiniens (Unrwa) a fait savoir mardi qu'un million de Palestiniens ont été contraints de fuir la ville de Rafah, à l'extrême sud de la bande de Gaza, au cours des trois dernières semaines, en raison des opérations de l'armée israélienne. Dans un message posté sur X, l'agence de l'Onu a indiqué qu «environ un million de personnes ont été déplacées de Rafah au cours des trois dernières semaines, bien qu'il n'y ait aucun endroit sûr où aller au milieu des frappes (israéliennes)». L'UNRWA a déploré «le manque de nourriture et d'eau, l'accumulation de déchets en tas et les conditions de vie inadaptées, qui rendent l'assistance quasi impossible jour après jour». Cette vague de déplacements intervient alors que l'armée israélienne a étendu, mardi à l'aube, son incursion à Rafah, et se trouve désormais à 3 kilomètres du bord de mer, en passe d'isoler géographique-

ment la bande de Gaza du territoire égyptien. L'armée israélienne a tué 16 Palestiniens dans une nouveau raid sur Rafah, dont 7 ont trouvé la mort dans le quartier de Tel al-Sultan, frontalier de l'Égypte, à l'ouest de la ville de Rafah. Ce quartier était le théâtre dimanche soir d'un carnage lorsque huit missiles ont été largués par l'aviation israélienne sur le camp de déplacés de Baraksat faisant 45 morts et 249 blessés. L'armée israélienne mène depuis le 6 mai une opération militaire à Rafah, et ce, malgré les avertissements régionaux et internationaux concernant d'éventuelles conséquences catastrophiques. La Cour internationale de justice (CIJ), la plus haute juridiction de l'Onu, a ordonné vendredi à Israël de stopper immédiatement son offensive militaire à Rafah, de maintenir ouvert le point de passage de Rafah pour permettre un accès sans entrave à l'aide humanitaire, et de lui soumettre un rapport sur l'ensemble des mesures que Tel Aviv aura prises pour donner effet à la présente ordonnance dans un délai d'un mois. «Toutes ces demandes ont été approuvées par 13 voix contre 2 par les juges de la CIJ.

La CIJ avait ordonné à maintes reprises à Israël depuis janvier dernier de faire tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir tout acte de génocide et permettre l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza, enclave palestinienne assiégée depuis 18 ans où vivent environ 2,3 millions de Palestiniens. Israël poursuit sa guerre déclarée le 7 octobre au mouvement Hamas, malgré que le procureur général de la Cour pénale internationale (CPI), basée à La Haye, a demandé l'émission de mandats d'arrêt internationaux contre le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et son ministre de la Défense Yoav Gallant pour «crimes de guerre» et «crimes contre l'humanité», et en dépit d'une résolution adoptée par le Conseil de sécurité appelant à un «cessez-le-feu immédiat». Depuis cette date, Israël mène une guerre à outrance dans la bande de Gaza qui a fait plus de 117 000 victimes civiles, (entre morts et blessés), en majorité des enfants et des femmes, et près de 10 000 personnes portées disparues dans un contexte de famine et de destruction massive, selon des données palestiniennes et de l'ONU.■

Rafah

L'Algérie demande une réunion de consultation urgente à huis-clos sur la situation

L'Algérie a demandé, lundi, la tenue au Conseil de sécurité onusien, d'une réunion de consultation urgente à huis-clos consacrée à la situation à Rafah. Cette demande «intervient suite aux développements dangereux dans

les territoires palestiniens occupés, après l'attaque menée par l'occupant israélien contre les camps de déplacés à Rafah». La réunion se tiendra mardi soir en vue de discuter du meilleur moyen de riposte par le Conseil. ■

Al Qods

Des colons prennent d'assaut la mosquée Al-Aqsa

Des colons ont pris d'assaut mardi, les cours de la mosquée Al-Aqsa dans la ville occupée de Jérusalem, sous la protection de la police d'occupation israélienne. Des témoins ont rapporté que ces colons ont pris d'assaut Al-Aqsa en groupes, depuis

la porte Maghrébins, ont mené des rondes de provocation et ont exécuté des rituels talmudiques dans ses cours. La police d'occupation a également renforcé ses mesures militaires aux portes de la vieille ville et de la mosquée Al-Aqsa. ■



Agression sur Ghaza

L'Australie dénonce le massacre sioniste à Rafah

La ministre australienne des Affaires étrangères, Penny Wong, a dénoncé le massacre perpétré dimanche soir par l'armée de l'occupation sioniste à Rafah dans le sud de la bande de Ghaza qui a fait des dizaines de martyrs, appelant à un cessez-le-feu immédiat dans l'enclave palestinienne. «Les frappes (sionistes) à Rafah ont eu des conséquences horribles et inacceptables», a déclaré Wong dans un communiqué publié mardi sur la plateforme de médias sociaux X. «Les événements des dernières 24 heures confir-

ment que nous devons maintenant mettre en place un cessez-le-feu humanitaire afin que les civils puissent être protégés», a ajouté la ministre australienne. Le bilan du massacre sioniste commis dimanche soir contre un camp de déplacés palestiniens à Rafah a atteint les 45 martyrs, suscitant une vive indignation internationale. Depuis le 6 mai, l'entité sioniste a lancé une offensive terrestre contre Rafah et s'est emparé du côté palestinien du point de passage séparant cette ville du sud de la bande de Ghaza de l'Egypte.■



contribution

Les enjeux de la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud pour l'économie algérienne

L'Algérie entend devenir un acteur majeur d'approvisionnement en énergie de l'Europe

Lors du Conseil des ministres, en date 7 janvier 2024, un exposé présenté sur le projet de réalisation de la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud, le président de la République a souligné «l'importance économique du projet, et instruit le Gouvernement à accélérer la réalisation pour entamer l'exploitation dans le cadre du renforcement de la production nationale en essence et gasoil, tout en s'orientant vers leur exportation».

Sonatrach dispose de cinq (5) raffineries de pétrole brut, d'une capacité de traitement de 25 millions tonnes par an et d'une raffinerie de condensat d'une capacité de traitement de 5 millions tonnes par an. Le plan de Sonatrach. Lors du Conseil des ministres en date du 7 janvier 2024, il a été décidé de relancer le projet de la raffinerie de Hassi Messaoud, où en janvier 2020, le groupe Sonatrach avait signé un contrat avec un groupement composé de Técnicas Reunidas (Espagne) et Samsung Engineering (Corée du Sud) pour la réalisation d'une raffinerie de pétrole au niveau de Haoud El Hamra à Hassi Messaoud. Plus précisément, selon les données de Sonatrach, la raffinerie aura spécifiquement vocation à produire sept produits à la norme euro 5 : propane (127 000 tonnes par an), butane (180 000 tonnes/an), essence NO 95 (352 000 tonnes/an), essence NO 91 (1 373 000 tonnes/an), kérosène (228 000 tonnes/an), gasoil (2 659 000 tonnes/an) et bitume (134 000 tonnes/an). Ce contrat, d'un montant de 440 milliards de DA (quelque 3,3 milliards de dollars au cours de 137 dinars un dollar), portait sur la réalisation d'une raffinerie de pétrole brut à conversion profonde d'une capacité de 5 millions de tonnes/an.

Le projet devait être exécuté en EPC dans un délai de 52 mois et la livraison du projet était prévue en mars 2024, avec deux ans de garantie, soit mars 2026 pour la réception finale. Mais entre temps est survenu un conflit lié notamment relatif au projet Touat Gaz en où Técnicas Reunidas avait été sélectionné en 2013 pour concevoir et construire une usine de traitement de gaz naturel pour un coût de 1,1 milliard de dollars US, le projet accusant 3 années de retard et la facture finale avait dépassé les 1,3 milliard de dollars US, Técnicas Reunidas ayant été accusé par Sonatrach et ses partenaires étrangers de manquer à ses obligations contractuelles, le dossier étant transféré à l'arbitrage international.

Selon Maghreb Intelligence en date du 3 mai 2024 en attendant le dénouement, « les espagnols de Técnicas Reunidas ont refusé d'entamer la moindre démarche pour lancer les travaux de la raffinerie de Hassi Messaoud alors que la Sonatrach leur avait versé auparavant pas moins de 200 millions de dol-



lars US en 2020. Pour compenser ses éventuelles pertes dans le litige autour du projet de Touat Gaz, Técnicas Reunidas réclame depuis fin 2023 des avances onéreuses à Sonatrach, ce qui va contraindre la compagnie algérienne à réévaluer le coût final de la raffinerie de Hassi Messaoud à plus de 4 milliards de dollars US, une perspective que refuse la société ». Selon le quotidien Confidentiel espagnol, le groupe Sonatrach a exigé la somme de 852 millions d'euros, montant de 90 millions d'euros auparavant et dans la même affaire en novembre 2023, la somme de 760 millions d'euros supplémentaires pour « manque à gagner » dans ce projet, ce qu'a rejeté la partie espagnole se plaint, du fait que la somme réclamée par la compagnie algérienne est dix fois supérieure aux 80 millions d'euros demandés par cette même entreprise au consortium, au début de cet arbitrage et donc ayant décidé de recourir à nouveau à l'arbitrage international alors qu'il est souhaitable dans l'intérêt des deux parties de régler rapidement ce conflit commercial à l'amiable. En 2022, environ 52% des produits issus des raffineries sont destinés pour couvrir les besoins du marché national, notamment en GPL, Essence, Gasoil et Lubrifiants ; le reste de la production des raffineries est destiné à l'export comme le Naphta, le Fuel-oil et les Aromatiques.

La consommation nationale de carburant s'est élevée à près de 17,7 millions de tonnes en 2022, soit une hausse de 3% par rapport à l'année 2021, devant atteindre les 41 millions de tonnes en 2050, avec une hausse de 3 millions de tonnes par an. La consommation de diesel a atteint 10,1 millions de tonnes en 2022, soit une hausse de 4% par rapport à 2021 alors que la production de diesel est de 9 millions de tonnes par an, la production devant être portée à 12,5 millions de tonnes à l'horizon 2030. Avec l'entrée en production du projet de transformation du fioul en diesel à

Skikda en 2028, la production devrait être de près de 4 millions de tonnes. Pour ce qui est de l'essence, la consommation a baissé de 2,26% à 3,3 millions de tonnes en 2022, contre 3,4 millions de tonnes en 2021 du fait de l'accroissement de la consommation du GPLc qui devrait atteindre 6,8 millions de tonnes d'ici 2050, la capacité de production de ce carburant étant estimée en 2022 à 4 millions de tonnes par an, la consommation du GPL, selon le président de l'ARH étant de 1,5 million de tonnes en 2022, contre 1,2 million de tonnes en 2021. S'agissant de la consommation du kérosène, elle a atteint 468.000 tonnes en 2022 contre 297.000 tonnes en 2021, soit une hausse de 58%, la consommation du carburant marin étant de 219.000 tonnes. La consommation du butane et du propane a été de 1,34 million de tonnes en 2022 et la consommation du bitume 619.000 tonnes en 2022, en baisse de 20%.

-D'une manière générale, s'impose une nouvelle politique des subventions ciblées car selon le ministère de l'Energie qui extrapole une production de 200 milliards de mètres cubes gazeux horizon 2028/2030, la consommation locale horizon 2030 risque de se situer à hauteurs de 80% de la production 2023. Certes, une très forte baisse des carburants qui parfois ne couvrent pas les coûts (exemple Sonelgaz pour l'électricité), mais devant être réaliste, le revenu moyen de l'Algérien étant environ 20% de celui de l'européen, d'où la nécessité de revoir leur marge commerciale, en appliquant le système des subventions directes au profit des catégories sociales et ménages à faible et moyen revenus ainsi que transitoirement pour des segments inducteur de valeur ajoutée (étude réalisée sous la direction du professeur Abderrahmane Mebtoul assisté des cadres de Sonatrach et du bureau d'études américain Ernst & Young 8 volume 890 pages, MEM Alger, pour une nouvelle politique

des carburants, dossier présenté d dossier aux députés APN axée sur une politique des subventions ciblées pour les carburants). Cette politique des carburants implique donc à l'avenir tant aux opérateurs économiques, aux institutions de l'Etat central et local et aux citoyens de rationaliser leur consommation, en vue d'économiser et d'exporter ce carburant vers les marchés extérieurs pour générer des devises qui profitent à l'économie nationale. Dans ce cadre, Sonatrach dans le cadre du Mix énergétique doit axer sa politique sur la diminution des gaz torchés, la réduction de l'empreinte carbone, être un acteur efficace au sein de la chaîne de valeur des énergies renouvelables, ainsi que de l'hydrogène vert bleu et blanc.

L'Algérie entend devenir un acteur majeur d'approvisionnement en énergie de l'Europe (2e fournisseur avec 19% en 2023), grâce à un partenariat gagnant – gagnant où des contrats ont eu lieu avec le partenaire ENI, afin de mener des projets pilotes pour l'hydrogène vert et les biocarburants, ainsi que la signature d'un mémorandum avec la société allemande VNG AG pour la réalisation des projets d'hydrogène vert et d'ammoniac ainsi que d'autres contrats de Sonelgaz avec d'autres partenaires. Avec le développement des énergies renouvelables dont le solaire (3000 heures de soleil par an). L'objectif est d'atteindre 35/340% de la couverture des besoins intérieurs 2030/2035 avec une partie exportable de 10.000/11.000 MW (source ministère de l'Energie) grâce aux interconnexions et concernant hydrogène vert et bleu 15% de la couverture des besoins de l'Europe horizon 2035, un montant d'investissement entre 25/30 milliards de dollars ayant été dégagé par le Gouvernement algérien.

Abderrahmane Mebtoul
Professeur des Universités
Expert international

INFO EXPRESS

Ghardaïa
Pour la diversification industrielle
 Une rencontre de sensibilisation autour du Programme d'appui à la diversification industrielle et à l'amélioration du climat des affaires «PADICA», a été organisée, lundi à Ghardaïa, au profit des entrepreneurs et industriels à l'initiative de la chambre de commerce et d'industrie du M'zab (CCIM). Cette rencontre a pour objectifs, notamment de débattre des principaux axes de ce programme, les différentes modalités y afférentes, et d'apporter des réponses précises et concrètes aux diverses questions des industriels, jeunes entrepreneurs et porteurs de projets au niveau de la wilaya de Ghardaïa, a indiqué le directeur de la CCIM, Mustapha Nedjar. Et d'ajouter : que «l'objectif des pouvoirs publics est d'améliorer la compétitivité des entreprises notamment les PME et PMI afin de les préparer à faire face à la concurrence et leurs permettre de se positionner sur le marché national à court terme et le marché extérieur à moyen et long termes». De son côté, l'expert international en économie et en management, chargé de la sensibilisation de ce programme d'appui, Saïd Tafliis, a indiqué que cette rencontre vise à vulgariser ce programme initié dans le cadre de la coopération Algérie–Union européenne, lancé en 2021 au profit des industriels, entrepreneurs et jeunes porteurs de projets et à insuffler une nouvelle dynamique pour l'appui de l'initiative entrepreneuriale aux acteurs économiques et leurs garantir la réussite. Relevant l'importance d'ancrer la culture de l'esprit d'initiative, à travers leur incitation à élaborer des idées de projets applicables, M.Tafliis, a souligné la nécessité de fédérer les efforts de tous les partenaires pour garantir un environnement propice à la réussite des entreprises. Ce programme d'appui à la diversification industrielle et à l'amélioration du climat des affaires, constitue une aubaine pour les entreprises algériennes (PME/PMI) pour profiter des expériences de réussite et soutenir l'industrie nationale, a-t-il ajouté, précisant que les pouvoirs publics s'appliquent à relever le défi de la diversification économique et de l'amélioration du climat des affaires. «La modernisation et la mise à niveau des entreprises algériennes particulièrement les PME et PMI constituent une étape incontournable pour favoriser un développement économique diversifié et durable en Algérie», a-t-il précisé.

Ouargla

L'étude du schéma permanent du secteur sauvegardé du vieux Ksar lancée

L'étude du schéma permanent du secteur sauvegardé du vieux Ksar d'Ouargla portant réhabilitation de ce site historique classé vient d'être lancée, a-t-on appris samedi auprès de la Direction locale de la culture et des arts (DCA).

Confié pour un délai d'élaboration d'une année à un bureau d'études spécialisé sous l'égide de la direction de la culture et des autorités locales, ce schéma s'effectue à la faveur d'un montant de 90 millions DA, en plusieurs phases, dont le diagnostic de l'état du site, les mesures urgentes, l'analyse historique et la mise au point de la formule finale avant d'être soulevée au ministère de tutelle pour obtenir son aval quant aux opérations nécessaires à prévoir sur le site, a affirmé la DCA, Fatima Bekkara. La DCA qui a énuméré entre autres objectifs du schéma la lutte contre les interventions indélébiles sur les composantes du Ksar, a toutefois, relevé que le lancement de cette étude prévu initialement en 2014 a ainsi accusé un grand retard, alors que les conditions réglementaires étaient réunies, dont la promulgation de son texte réglementaire le 28 mars 2011, en raison, a-t-elle expliqué, de la révision à la hausse de l'enveloppe financière de sa réhabilitation.



■ Classé secteur sauvegardé depuis 2011, le vieux Ksar d'Ouargla, vieux de plus de 600 ans, s'étend sur une surface de 30 hectares. (photo > D. R.)

Pour sa part, le président de l'association pour la culture et la réforme du vieux Ksar, Hocine Boughaba, a estimé nécessaire une prise en charge urgente de ce site en vue d'épargner l'éventuel effondrement de certaines de ses parties, dont les anciens pans de «Dar El-Qadi» et la mosquée de la zaouïa de Sidi El-Hafiane. Le même responsable a rappelé que ce vieux site peuplé avait bénéficié, avec le concours des organismes et associations locales, de nombreuses opérations de réhabilitation et de restauration consistant, outre la

réhabilitation et l'entretien des bâtisses, en la rénovation des réseaux d'assainissement, d'alimentation en eau potable, le renforcement des réseaux d'électrification et de l'éclairage, dans le but de prendre en charge les préoccupations des occupants et l'amélioration de leurs conditions de vie. Classé secteur sauvegardé depuis 2011, le vieux Ksar d'Ouargla, une des réalisations ayant jalonné l'histoire de la région depuis plus de 600 ans, s'étend sur une surface de 30 hectares occupée par une population de plus de 8.000 âmes.

Biskra

L'expérience des mourchidate en Algérie valorisée

Les participants au 8^e colloque international «Okba Ibn Nafaâ El Fihri», clôturé dimanche à Biskra, ont salué l'expérience des mourchidate (guides religieuses) en Algérie qu'ils ont qualifiée «d'unique en son genre». A l'issue de cette rencontre de deux jours, tenue à l'Institut islamique de Sidi Okba (18 km à l'est de Biskra), ils ont appelé les institutions religieuses des pays africains, arabes et musulmans à «généraliser l'expérience des mourchidate en Algérie et à en apprécier la dimension internationale». Les recommandations du colloque, inauguré samedi par le ministre des Affaires Religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, ont appelé à «approfondissement de la coopération et de la consultation entre les différentes institutions éducatives, médiatiques et de recherche pour faire face à l'extrémisme sous toutes ses formes, et à jeter des passerelles de coopération entre les différentes institutions religieuses afin de favoriser l'échange d'expériences dans le domaine de l'Irhad (guide, orientation) religieux». Les participants ont également recommandé «l'intégration des femmes dans l'élaboration des politiques et des stratégies visant à immuniser les so-

ciétés contre les phénomènes d'extrémisme et de radicalisme, ainsi que le renforcement des référents religieux dans les pays du Maghreb et du Sahel et leur adoption pour créer une auto-immunité contre ces phénomènes». L'activité «intense et continue des mourchidate qui déploient d'énormes efforts dans les mosquées, qui vont à la rencontre des enfants et des mères de famille et qui contribuent aux cours religieux, à la sensibilisation et au soutien scolaire, doit être valorisée et encouragée», a déclaré le ministre dans une allocution prononcée en clôture de ce colloque. La mourchida est «appelée à relever le défi en faisant face aux tentatives de rupture des liens de la famille musulmane», et à «préserver la société contre les fléaux sociaux, étant donné qu'elle (la mourchida) est proche de la famille et peut, de ce fait, détecter tout phénomène négatif et proposer des solutions», a-t-il ajouté. L'intérêt porté par l'Etat aux affaires religieuses «se traduit par le fait que les écoles coraniques accueillent, en Algérie, un million d'élèves l'année et plusieurs milliers d'autres en été, y compris des membres de la communauté algérienne résidant à l'étranger en visite

au pays», a encore souligné M. Belmehdi, qui a également indiqué, dans le même contexte, que les cadres de son secteur «s'emploient à l'examen du statut de l'imam», avant d'ajouter que des "résultats positifs ont été obtenus dès lors que, sur instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, des logements sociaux et de fonction ont été attribués à cette catégorie. M. Belmehdi a affirmé, à ce propos, que sur les 1.300 logements en cours d'étude et dont l'attribution au secteur des Affaires religieuses a été approuvée, 25 logements seront destinés aux imams de la wilaya de Biskra. Au cours de sa visite de deux jours dans la wilaya des Ziban, le ministre a inspecté plusieurs mosquées et a assisté aux activités du 8^e colloque international «Okba Ibn Nafaâ El Fihri», intitulé, cette année «Rôle des mourchidate dans la lutte contre l'extrémisme». Une rencontre à laquelle ont participé des délégations venues d'Egypte, du Sénégal, du Tchad, de Tunisie, de Libye et du Nigeria, aux côtés de mourchidate de différentes régions du pays, d'imams, d'érudits et de cheikhs de zaouïas.

INFO EXPRESS

Tiaret
Un réseau de passeurs de harraga devant la justice
 Au nombre de six éléments âgés respectivement de 29 à 44 ans, qui constituaient un réseau activant dans le trafic de l'émigration clandestine, ont été arrêtés à Tiaret-ville par le groupe d'intervention de la police. C'est suite à une enquête approfondie que la police a procédé à l'arrestation des passeurs lors d'une opération musquée. Selon le chargée de la cellule de communication, le gang composé de six éléments offrait la traversée aux jeunes qui rêvent de l'Eldorado. Ils seront présentés devant la justice. Les mêmes services ont réussi à neutraliser un dealer en possession de 500 g de kif. Au même chapitre des interventions figure la saisie de viande avariée dont une importante quantité a été découverte à bord d'une camionnette.
Hamzaoui Benchohra

El Tarf
Le Salon national des produits algériens, une opportunité pour dynamiser les échanges commerciaux

Le premier Salon national des produits algériens, inauguré, lundi à El Tarf, constitue une opportunité pour dynamiser les échanges commerciaux entre l'Algérie, la Tunisie, la Libye et d'autres pays africains, a indiqué le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitoun. Le ministre qui effectuait une visite de travail dans la wilaya d'El Tarf, a souligné, en marge de l'inauguration de cette manifestation commerciale, que les produits algériens sont aujourd'hui «de haute qualité et performants», ce qui leur permet «de conquérir sans problème des marchés internationaux et d'être compétitifs». «Notre ambition, aujourd'hui, est de faire de l'Algérie un pôle important d'exportation vers les différents pays du monde, notamment les pays d'Afrique et du pourtour méditerranéen», a ajouté M. Zitouni, appelant les opérateurs et les investisseurs participant à l'événement à «travailler ensemble pour une intégration économique à travers l'établissement de relations économiques et commerciales couvrant tous les domaines».

La France décadente

La CPI doit également enquêter sur les ministres britanniques

Armes, entraînement et espionnage : alors que la Cour pénale internationale cible Netanyahu pour crimes de guerre, Mark Curtis en signale sept officiels pour avoir aidé le Premier ministre israélien dans trois domaines.

Sept ministres britanniques – dont Rishi Sunak, David Cameron, Grant Shapps et Kemi Badenoch – doivent faire l’objet d’une enquête pour avoir aidé Israël. Avec le procureur en chef de la CPI qui a déposé une demande de mandat d’arrêt contre le Premier ministre israélien pour « crimes de guerre et crimes contre l’humanité », l’attention doit se tourner vers ceux qui ont aidé, et continuent à aider, Israël. Les ministres britanniques ont aidé matériellement Israël pendant ses attaques contre les Palestiniens à Gaza depuis des mois. Ce soutien est fourni de trois manières principales.

Premièrement, le Royaume-Uni est fournir des armes à Israël. Des documents judiciaires récemment déposés révèlent qu’en janvier de cette année, le gouvernement britannique disposait de 28 licences « d’armes à haut risque » en vigueur et de 28 en attente avec Israël, marquées comme « les plus susceptibles d’être utilisées par Tsahal dans des opérations offensives à Gaza ».

Le 18 janvier, les forces israéliennes ont bombardé un complexe résidentiel à Gaza abritant l’équipe médicale d’urgence de Medical Aid for Palestiniens (MAP), une organisation caritative britannique. Quatre médecins britanniques ont été blessés lors de la frappe aérienne, ainsi que des membres du personnel de la MAP et un garde du corps. L’attaque a été réalisée par un avion à réaction F-16, dont les composants ont été fournis par des sociétés britanniques.

Mais le Royaume-Uni continue d’armer Israël, rejetant les appels répétés des groupes de campagne, des anciens juges de la Cour suprême et de certains députés à y mettre un terme. Deuxièmement, l’armée britannique continue de former le personnel des forces armées israéliennes en Grande-Bretagne pendant le génocide. Le gouvernement a admis que « il y a actuellement six officiers des forces armées israéliennes en poste au Royaume-Uni ». Il indique que « Israël est représenté par le personnel des forces armées dans son ambassade au Royaume-Uni et en tant que participants aux cours de formation dirigés par la défense britannique ».

Troisièmement, l’armée britannique effectue des vols d’espionnage au-dessus de Gaza en soutien à Israël. Des documents déclassifiés ont montré que plus de 200 missions de surveillance au-dessus de Gaza ont été entreprises par la Royal Air Force, qui a probablement rassemblé environ 1000 heures d’images de surveillance.

Aucune de ces activités d’espionnage n’est utilisée pour mettre fin aux attaques d’Israël contre les Palestiniens. Le gouvernement britannique affirme que ces activités de surveillance visent uniquement à aider à la libération des otages détenus par le Hamas.



■ Karim Ahmad Khan, né le 30 mars 1970 à Édimbourg, est un avocat britannique, procureur de la Cour pénale internationale depuis le 16 juin 2021. (Photo:DR)

Le Royaume-Uni est en train de fournir des armes à Israël. Des documents judiciaires récemment déposés révèlent qu’en janvier de cette année, le gouvernement britannique disposait de 28 licences « d’armes à haut risque » en vigueur et de 28 en attente avec Israël, marquées comme « les plus susceptibles d’être utilisées par Tsahal dans des opérations offensives à Gaza ».

Bien que la CPI ait également inculpé les dirigeants du Hamas pour prise d’otages, il n’y a aucune preuve que la surveillance britannique de Gaza a contribué à sauver des vies. Cela encourage plutôt Netanyahu à poursuivre sa campagne militaire et à éviter de négocier un cessez-le-feu, une voie privilégiée par de nombreuses familles d’otages.

Le secret pour éviter les poursuites

Les ministres britanniques refusent de fournir des informations détaillées sur ces trois domaines d’activité au Parlement, probablement pour éviter des poursuites pour complicité de crimes de guerre. Le ministère britannique de la Défense refuse, par exemple, de fournir au Parlement de plus amples informations sur sa formation de personnel militaire israélien en Grande-Bretagne ou sur un accord militaire signé avec Israël en 2020. Le gouvernement britannique refuse également de donner des détails sur les vols d’espionnage au-dessus de Gaza, qui ont débuté le 3 décembre. Des documents judiciaires montrent que les

ministres britanniques ont décidé de poursuivre les exportations d’armes vers Israël le 8 avril, une semaine après la frappe qui a tué trois travailleurs humanitaires britanniques employés par l’association caritative World Central Kitchen. Le 8 avril également, le Royaume-Uni a entamé sa dernière série de négociations avec les ministres israéliens pour conclure un nouvel accord commercial. Plutôt que de sanctionner Israël pour ses actions à Gaza, le Royaume-Uni approfondit ses relations commerciales.

Légitimité de l’enquête

La CPI a la légitimité pour enquêter sur les ministres britanniques puisqu’ils sont protégés légalement et politiquement au niveau national. Il n’y a pratiquement aucune chance que le système britannique tienne les ministres responsables de leur complicité dans les crimes de guerre, d’autant plus qu’ils sont protégés par « l’immunité de la Couronne ». Cela considère que les ministres ne peuvent pas commettre de faute juridique et n’agissent pas en tant que per-

sonnes mais en tant qu’agents investis de l’autorité de la Couronne, et sont donc intouchables en vertu de la loi. L’objectif même de la CPI est d’enquêter et de les poursuivre en justice, y compris pour complicité, des crimes les plus graves lorsque les autorités nationales refusent d’agir.

Ils s’en moquent

La Convention internationale sur le génocide a besoin tous les États pour prévenir et punir le génocide. Le principe de la responsabilité de protéger, adopté par tous les États en 2005, met en avant responsabilité des États à empêcher des « crimes d’atrocité » tels que les crimes de guerre, le nettoyage ethnique et les crimes contre l’humanité. Non seulement les ministres britanniques ne respectent pas ces normes, mais ils soutiennent activement les décideurs israéliens qui les violent. Les ministres britanniques ont toujours défendu les attaques d’Israël contre les Palestiniens qui ont fait des dizaines de milliers de morts. Ils rejettent explicitement l’accusation de génocide portée par l’Afrique du Sud contre Israël devant la Cour internationale de Justice. Les preuves suggèrent que les ministres britanniques ne se soucient tout simplement pas du droit international ni du nombre de personnes – Palestiniennes ou Britanniques – tuées à Gaza.

Dans le même temps, le gouvernement britannique refuse de publier les avis juridiques qu’il a reçus sur la question de savoir si Israël viole le droit international à Gaza.

Ministres responsables

Des mandats d’arrêt ont été émis par la CPI contre Netanyahu et son ministre de la Défense Yoav Gallant. Son procureur en chef, l’avocat britannique Karim Khan, affirme avoir des « motifs raisonnables de croire » que les deux ministres israéliens « portent la responsabilité pénale » de crimes, notamment « la famine des civils comme méthode de guerre », « le fait de diriger intentionnellement des attaques contre un civil ».

Rishi Sunak, en tant que Premier ministre, ainsi que le ministre des Affaires étrangères David Cameron, le secrétaire à la Défense Grant Shapps et le secrétaire au Commerce Kemi Badenoch – qui approuvent tous les exportations d’armes britanniques vers Israël – doivent faire l’objet d’une enquête pour complicité dans des crimes de guerre.

Le vice-ministre des Affaires étrangères Andrew Mitchell, qui a exercé les fonctions de chef du gouvernement apologiste pour les actions d’Israël au Parlement britannique, ne devrait pas non plus échapper à l’attention de la CPI. Le ministre de la Défense Leo Doherty et l’ancien ministre des Affaires étrangères James Cleverly (aujourd’hui ministre de l’Intérieur), qui ont contribué aux décisions du gouvernement britannique concernant la politique à l’égard d’Israël, ne devraient pas non plus échapper aux poursuites.

Correspondance particulière

GRAND PRIX DU ROMAN ASSIA-DJEBAR

VINGT-QUATRE ROMANS RETENUS DANS LA LONGUE LISTE

La longue liste des auteurs en lice pour la 7e édition du Grand prix Assia-Djebar a été dévoilée par le jury de cette distinction littéraire qui a retenu 24 romans en Arabe, en Tamazight et en français, a annoncé dimanche l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep) dans un communiqué. En langue arabe, la longue liste met en lice 12 romanciers : Samia Bendris, Zakia Allal, Mohamed Kadik, Maamar Hadjidi, Hmida Chenoufi, Leila Ayoun, Ali Hadjersi, Abdelkader Djaafri, Zahra Kechaoui, Hamidi Bencharef, Farès Kibèche et Inaam Bayoud. Les romans «Abbu» de Amrane Salem, «Tezgeritga» de Bellal Tilelli, «Tadist Yettwanealen» de Zohra Aoudia, «Tawkilt Tamcumt» de Tighilt Rachid et «1954 Talalit n usirem» de Kerrache Hachemi sont retenus dans la longue liste en langue amazighe. En langue française, le jury a retenu 7 romans «De Glace et de Feu», El Kenz Suzanne, «Les gens du peuplier» d'Arezki Metref, «Molière m'a tué» de Salah Guermiche, «Le boudier de Massinissa» de Gasmia Ahmed, «Robba la Berbère donatiste» de Driss Reffas, «Sin, la lune en miettes» de Abdelaziz Otmani et «Terminus Babel» de Mustapha Benfodil. Un total de «150» romans ont été remis par les éditeurs dont 86 en Arabe, 10 en Tamazight et 55 autres en français, selon le jury, précisant qu'une «short-list sera rendue publique en juin», avant la cérémonie de remise des prix, prévue le 30 juin. Le jury, présidé par l'universitaire et spécialiste du patrimoine et de la littérature populaire, Abdelhamid Bourayou, compte des critiques, traducteurs, universitaires, poètes dont la critique et universitaire Amina Belala, la poétesse et traductrice Lamis Saidi, le journaliste et écrivain Ahmed Ayad et le chercheur universitaire Mohamed Ouzegla. Le Grand prix Assia-Djebar, du nom de la romancière algérienne Fatima-Zohra Imalhayèn (1936- 2015) récompense les meilleures œuvres de fiction (en arabe, en tamazight et en français), éditées en Algérie et écrites par des auteurs algériens. Créé en 2015, il vise à promouvoir la littérature algérienne et à lui donner une audience internationale. En 2023, le Grand prix Assia Djebar a été attribué à Abdallah Kerroum pour son roman en Arabe «Ettarhane», à Muhend Akli Salhi pour son roman en Tamazight «Tit d yilled, ayen i d qqarent tewriqin» et à Mohamed Abdallah pour «Le vent a dit son nom», roman d'expression française.

R.C.

Théâtre

Ce que les problèmes relationnels et les conflits sociaux apportent aux dramaturges

Lorsqu'on connaît le contenu d'un ensemble de tragédies et de comédies, on finit par se rendre compte que les compositeurs de pièces théâtrales se sont toujours inspiré de la quotidienneté d'hier et d'aujourd'hui.

Plus les conditions de vie deviennent dramatiques, plus les dramaturges observent attentivement et prêtent à l'oreille afin que rien ne se perde. En reconstituant la vie des personnages intéressants qu'ils mettent en scène, les auteurs d'œuvres théâtrales ont réussi à faire de leur domaine de recherche un espace d'apprentissage inestimable pour le public qui n'arrive pas à comprendre les phénomènes sociaux, sinon à pénétrer les mystères de la nature humaine qui se manifestent par des comportements différents, des réactions violentes, des formes d'indifférence face à des situations hors du commun.

Le théâtre est une école

C'en est une effectivement, surtout lorsque les pièces jouées sont réalistes. Le misanthrope de Molière en est un exemple incontestable, la comédie donnant à voir le comportement de chaque individu agissant ou réagissant sous l'influence des autres qu'il doit apprendre à côtoyer dans son intérêt. Dans cette pièce, il y a des personnages représentatifs de la majorité en société, comme les philanthropes et l'éponyme de la pièce : les misanthropes désignant les personnes qui se plaignent sans cesse des individus : les uns sont des hypocrites, menteurs, flibustiers, intéressés, vicieux, imbéciles ; bref tous ceux qui font souffrir tout le monde ; d'autres sont calmes tout en cachant des sentiments intérieurs



insupportables. Ceux qui apparaissent mauvais sont parfois les meilleurs : ils sont compatissants, généreux. Ainsi est faite la société et celle que soit sa configuration, il faut l'accepter comme elle est, et il ne faut pas chercher à la corriger. Depuis les origines, il y a eu cette mosaïque de comportements et de tempéraments. Aussi, les philanthropes connaissent bien la composition de cet ensemble hétéroclite. Ils prennent chaque individu comme il est et avec le sourire pour mieux être servi partout. Se mettre en colère nuit à la santé. Donc mieux vaut garder son sang-froid et faire semblant d'être agréable ou sympathique vis-à-vis des méchants. Quant aux misanthropes, ils jurent d'aller vivre dans le désert. Le philosophe allemand Nietzsche a lui aussi écrit une œuvre inspirée du réel. « Ainsi parlait Zarathoustra » donne à voir le héros au milieu d'un espace boisé mais désert, pour fuir la société. Au bout d'un an de vie à la manière de Robinson Crusoe, ce personnage principal a fini par se rendre compte que l'homme n'est pas né pour vivre seul, parce qu'il doit se considérer comme né comme un rayon de soleil qui, du matin au soir réchauffe les autres. Ce qu'il fit immédiatement ! Et la vie devint bien plus agréable. Donc, il faut apprendre à vivre en société malgré les difficultés que cela présente, en essayant d'adop-

ter pour chaque individu une stratégie qui permette de se servir, en évitant toute saute d'humeur, problème d'incompatibilité de caractère pouvant conduire à la dispute. Y a-t-il une part de fiction dans le théâtre ? Incontestablement. Les dramaturges, c'est comme les publicistes qui réussissent bien dans leurs œuvres artistiques. L'auteur doit être avant tout un maître de la langue, un observateur à qui rien n'échappe, un artiste digne de ce nom parce qu'il a le don de la reconstitution et d'une mise en relation des personnages choisies pour mieux plaire au public, sans dénaturer les comportements en ayant le sens de l'illusion du réel. Ceci est d'autant plus vrai dans la constitution des tirades que doit dire un personnage à chaque fois qu'il intervient sur scène. Les hommes de théâtre, à l'exemple des inventeurs de ce genre, sont avant tout des penseurs. Ils considèrent que le public doit être intéressé et doit repartir après la représentation, en ayant retenu quelque chose d'important pour corriger son comportement. C'est pourquoi on a toujours considéré le théâtre comme une thérapie et une catharsis. Le spectateur qui reste à l'écoute de chaque personnage, apprend de chacun ce qu'il doit retenir pour se perfectionner dans ses relations avec les autres. Quelquefois, on s'identifie à un personnage ; on se découvre alors

et on comprend mieux les raisons de ses échecs dans la vie. Quelquefois le théâtre est d'autant plus intéressant qu'il nous donne à comprendre certaines croyances, rites, mythes perpétués depuis la nuit des temps comme des traditions à respecter, des croyances qui ont servi à meubler notre vie. Pour mieux comprendre des comportements de chez nous, on n'a qu'à voir « La poudre d'intelligence », comédie de Kateb Yacine faite d'histoires mises bout à bout du légendaire Djeha. On les connaît toutes plus ou moins, et on en rit souvent sans savoir ce qu'elles nous apportent sur les bêtises humaines. Par exemple Djeha vend des crottes de chèvre en les faisant passer pour des cachets bénéfiques à toute personne bête voulant devenir intelligente. «Venez, disait Djeha aux passants, venez acheter l'intelligence», quand quelqu'un arrive et lui dit : «C'est des crottes que tu vends ya Si Djeha. Va-t'en lui dit le malin, toi tu es intelligent, tu n'en as pas besoin.» La comédie jouée de nombreuses fois a eu un succès considérable pour ces histoires qui ont beaucoup fait rire tout en apportant à chacun ce qu'il doit retenir pour mieux se conduire dans la vie. « Les ancêtres redoublent de férocités » toujours de Kateb. Elle est très complexe comme tragédie en rapport avec l'imaginaire et la mentalité « Les Algériens vis-à-vis de leur histoire et des traditions anciennes ». Néanmoins, on peut retenir ce que les ancêtres disparus ont transmis à leurs descendants, et qui continuent d'exercer sur les vivants une influence considérable, si bien que ceux-ci continuent de les vénérer pour ce qu'ils ont laissé derrière eux comme héritage sous toutes ses formes. Des pièces théâtrales à lire et à relire pour mieux comprendre leur rapport avec l'actualité. Chacun pourra se rendre compte qu'il n'y a point de décalage.

Abed Boumediene

Amazighité

Le HCA célèbre son 29^e anniversaire

Le Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA) a célébré avant-hier lundi le 29^e anniversaire de sa création, en rappelant les contributions qu'il a apportées durant près de trois décennies à la «promotion et la transmission de la langue et la culture amazighes», selon un communiqué du HCA. Selon le communiqué, la célébration du 29^e anniversaire de la création du HCA, est un rappel de tous les efforts, le dévouement et les grandes contributions pour la «promotion de la culture et la langue amazighes en Algérie», dans ses différentes variantes linguistiques et sa dimension nationale comme socle commun. Depuis sa création en 1995 dans des conditions exceptionnelles, le HCA a su se positionner comme un acteur incarnant l'innova-

tion et l'excellence au service du «patrimoine linguistique et culturel national, socle commun à tous les Algériens», indique le communiqué soulignant que «des avancées remarquables ont été accomplies, telles que l'institutionnalisation constitutionnelle de Tamazight, la reconnaissance officielle du jour de l'an amazigh, adossée à la mise en place d'un processus de généralisation de l'usage du Tamazight dans les systèmes d'éducation, de la formation et de la communication». Réaffirmant la détermination du HCA à poursuivre davantage les efforts pour un meilleur avenir à la langue et à la culture amazighes en Algérie, le HCA a également relevé que cette commémoration était une occasion de réaffirmer l'engagement de

l'Etat à la promotion et à la valorisation de la langue et culture amazighes. C'est aussi pour le HCA, une opportunité de se projeter vers l'avenir, en envisageant de nouveaux défis et projets ambitieux qui continueront de renforcer les acquis de l'amazighité en Algérie, tout en veillant sur la cohésion de la société et sur l'unité nationale. Le HCA s'engage à continuer «à innover scientifiquement et pédagogiquement et à croître culturellement et artistiquement, tout en restant fidèles à nos valeurs fondatrices, à savoir l'attachement à l'unité nationale, à l'intégrité territoriale de l'Algérie et aux autres symboles de la Nation».

R.C.

Mondiaux de para-athlétisme

«Notre bilan est très positif et nous en sommes ravis»

→ La participation algérienne aux 11^{es} Championnats du Monde de para-athlétisme à Kobe au Japon (17-15 mai) a été qualifiée «de très positive et très honorable», par la directrice des équipes nationales (DEN) de la Fédération algérienne handisport (FAH), Nassima Amir, à l'issue de la clôture des joutes, qualificatives aux Jeux Paralympiques de Paris-2024.

Après neuf jours de compétition, l'Algérie a achevé ces 11es mondiaux avec une moisson des plus satisfaisantes, de 13 médailles (5 or, 4 argent et 4 bronze), terminant à la 9e place (meilleur pays africain et arabe), sur un total de 60 nations médaillées et plus de 100 pays participants. S'ajoute à cela deux records du monde : Safia Djelal au poids F57 (11,62m) et Athmani Skander Djamil (400m/T13 en 46.44. Une performance qui laisse présager une bonne et fructueuse participation aux prochains Jeux paralympiques de Paris (28 août 8 septembre). Jointe par l'APS, via les réseaux sociaux, la DEN n'a pas caché sa "joie et sa fierté" d'avoir assisté à ces mondiaux de Kobe et surtout vécu les performances des athlètes qui pouvaient être encore meilleures. «Remporter une aussi belle moisson de médailles dans un important rendez-vous, est très positif, ceci s'ajoute aux performances des athlètes qui pour la majorité, ont amélioré leurs chronos et jets, et deux records du monde. Je ne peux que me réjouir de ce que nos athlètes ont réussi à Kobe», a déclaré Nas-



Djelal a battu le record du Monde du lancer de poids F57. (Photo > D. R.)

sima Amir, tenant à féliciter les athlètes, entraîneurs et le staff médical pour les efforts consentis, avant et durant ces joutes. Lors du dernier mondial à Paris (juillet 2023), l'Algérie avait engagé 23 athlètes, terminant à la 21e place (3 or, 1 argent et 3 bronze) sur 61 pays classés et 107 participants. La volonté des athlètes à vouloir honorer l'Algérie dans un rendez-vous très relevé au plan technique et en présence de gros calibre du para-athlétisme mondial, a été à l'origine de la belle prestation fournie par les athlètes algériens, dont deux nouveaux qui ont brillé par leurs performances, avec à la clé des médailles pour leur première compétition d'envergure dans leur carrière sportive. Il s'agit de Lazhar Ziamni, médaillé d'argent au poids F38, et Fakhreddine Theilaidja, médaillé de bronze au 400m T36. En plus de ces consécérations, les deux athlètes ont amélioré leur propre performance. «Theilaidja et Ziamni sont une grosse surprise pour la DEN. Pour leur première compétition majeure, c'est surprenant ce qu'ils ont réalisé, on ne s'attendait pas à voir sur le podium, ces athlètes aux potentiels indéniables et qui méritent encouragement et une bonne prise en charge», a relevé Nassima Amir. Pour la responsable des équipes natio-

nales, aucun des athlètes engagés à Kobe n'a démerité, même ceux habitués aux consécérations dans ce genre de compétition, mais qui, cette fois-ci, n'ont pas pu avoir des médailles, à l'image de Boudjadar (F33), Gasmi (F32), Kardjena (F33), Bahlaz (F32). Dans leurs concours, ces athlètes ont réussi leurs propres performances qui leur attribuent souvent des médailles. Interrogé sur l'objectif principal du mondial de Kobe, à savoir arracher des places supplémentaires pour les paralympiques de Paris-2024, la DEN a souligné que le rendez-vous a permis à l'Algérie d'arracher des places, en plus des 13 déjà acquis (lors des mondiaux de Paris-juillet), et les portes restent ouvertes pour en obtenir d'autres, prochainement. «Pour les résultats et performances réalisés à Kobe, à l'image des médailles d'or et argent obtenues, notre quota pour les Jeux paralympiques de Paris a forcément augmenté. En para-athlétisme, il faut savoir qu'en plus des médailles remportées lors des mondiaux et meetings qualificatifs, il y a d'autres paramètres techniques et équations propres à la discipline qui entrent en jeu et sont applicables. L'IPC attribue des points à la haute performance réalisée par les athlètes, à leur participation aux différents meetings et Grand Prix dont le prochain meeting, prévu à Paris en juin, entre

autres», a expliqué Nassima Amir. Outre ces calculs, elle ajoute que les internationaux algériens auront la possibilité d'arracher des billets pour les JP-2024, à l'occasion du Championnat d'Algérie Open (juillet à Oran) qui a été officiellement homologué par l'IPC (Comité International Paralympique). «Avant les mondiaux de Kobe, on avait 13 places acquises pour les JP, et les résultats de ces mondiaux nous ont permis d'en avoir d'autres, mais pour l'instant, il est prématuré de donner un chiffre définitif, car il y a des paramètres arrêtés par l'instance internationale qui permettent aux athlètes d'engranger des points. Je peux vous assurer que l'Algérie a la possibilité d'élever le nombre de place à Paris. En plus, on a réussi à intégrer notre prochain Championnat d'Algérie de para-athlétisme en Open, dans le calendrier de l'IPC et cela est synonyme d'une chance de qualification de plus pour nos athlètes», a assuré la DEN. La première place des Mondiaux de para-athlétisme de Kobe a été remportée, comme attendue, par la Chine avec 87 médailles (33or, 30 argent et 24 bronze), devant le Brésil avec 42 médailles (19 or, 12 argent et 11 bronze) et la surprise du Championnat, l'Ouzbékistan avec 13 breloques (7 or, 4 argent et 2 bronze).

R. S.

Coupe d'Afrique pour amputés

L'Algérie remporte la médaille de bronze

→ La sélection nationale algérienne de football pour amputés s'est adjugée la médaille de bronze de la 7e Coupe d'Afrique des nations, disputée au Caire en Egypte, en battant le Nigeria 3-1, mi-temps (0-0), lundi en match de classement pour la 3e place. Après une première mi-temps achevée sur un score de parité, avec un pénalty raté par le capitaine, Raouf Ouchène, les protégés de l'entraîneur national Mohamed Hadj Akriche ont pris le match en main en seconde période, ratant quelques belles occasions d'ouvrir le score. Et contre le court du jeu, les Nigériens ont ouvert le score sur un penalty d'Aissa Youssef à la 28e (0-1). La réalisation des Super Eagles n'a pas entamé le moral des coéquipiers d'Ou-

chène qui tenaient fort à cette 3e place du tournoi. Quatre minutes plus tard (32'), le buteur maison des Verts, Ouchène égalise, avant de servir le remplaçant Lotfi Belkaid pour donner l'avantage à l'Algérie 2-1 (41'). Par la suite, les six joueurs de champ algériens ont essayé de gérer le match lors des 9 minutes restantes, tout en réussissant au passage à ajouter le but de délivrance, par Aboubakr Zaidi, là aussi bien servi par son capitaine à la 49e du jeu (3-1). La 3e place remportée, en plus d'une qualification au prochain mondial, est historique pour le football algérien pour amputés, et marque ainsi la naissance d'une équipe nationale mise en place en un laps de temps record et qui n'a béné-

ficié que de quelques mois de préparation. «On est très heureux de cet exploit réalisé en terre égyptienne. Pour une première participation, réussir une médaille de bronze et surtout une qualification au prochain mondial en 2026 est historique pour notre pays. On aurait aimé faire mieux que cette 3e place, mais j'estime qu'en si peu de temps de préparation, notre performance est déjà grosse», a indiqué le capitaine Ouchène à la presse égyptienne. Le parcours de la sélection nationale de football pour amputés à la Coupe d'Afrique du Caire a été plus que positif, avec deux succès dans le groupe 3 (seul composé de quatre équipes après le for-

fait de trois sélections), face au Kenya (2-1) et la Gambie (3-2), contre une défaite devant le Ghana (5-0). Qualifiés aux quarts, les Verts ont réussi l'exploit d'éliminer l'Angola (2-1), vice-championne du monde lors de la dernière édition en 2022 en Turquie et championne du monde en 2018. En demi-finale, les coéquipiers du gardien Zoubir Malek ont buté face au Ghana (3-0), pour affronter le Nigéria en match pour la 3e place de la 7e édition du tournoi continental qui qualifie les sept premières équipes au prochain mondial. Treize (13) sélections africaines ont pris part au rendez-vous du Caire. La sélection algérienne devrait regagner Alger, mardi après-midi.■

EN DEUX MOTS

Continental Silver Tour 2024 - 3000 m/steeple : L'Algérien Hichem Bouchicha en bronze

L'Algérien Hichem Bouchicha a décroché la médaille de bronze sur le 3000 mètres/steeple du meeting international «Continental Silver Tour», disputé dimanche au stade du Roi Baudouin à Bruxelles (Belgique). Il avait bouclé la distance en 8:21.45, derrière le Britannique Mark Pearce, vainqueur en 8:20.83, devant l'Allemand Velten Schneider (2e, en 8:20.94). Le deuxième algérien engagé dans cette course, en l'occurrence Billel Tabti, lui s'était contenté de la 6e place, avec un chrono de 8:23.39. Cette course s'inscrit dans le cadre du programme préparatoire des deux internationaux algériens en prévision des échéances internationales à venir.■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er} Mai - Alger. Tél. : 020.06.45.89 Fax : 020.06.45.41 Compte bancaire : CPA 103 400 089711. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 020.06.42.04 Fax : 020.06.45.41 E-mail : ln98redac-tion@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publi-cite@yahoo.fr

«Pour votre Publicité s'adresser à : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité»

Agence L'ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger. Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

Conception : Studio Baylaucq Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Mondiaux de para-athlétisme

«Notre bilan est très positif et nous en sommes ravis»

le match à suivre football

Roland-Garros

Nadal balayé au premier tour

Coupe d'Afrique pour amputés

L'Algérie remporte la médaille de bronze

Violence dans les stades

Quel remède pour la prochaine saison ?

Allez, il faut vite tourner la page sur cette saison mise à nue par des critiques, des commentaires, des confrontations d'idées, de langages.

Oublier ces week-ends qui laissent des traces bien souvent pas bonnes à décrire, à réciter, ou à mettre sur, la ou les, tables de la communication. Les frontières que le classement défini pousse les clubs à s'accrocher.

La violence s'invite à toutes compétitions

Les fans supportent leur équipes, font le déplacement pour les soutenir, pour être les témoins des défaites et des victoires, chantent lorsque la victoire permet à leur équipe de grimper et mettent les quartiers en fête. Aucun angle d'un boulevard ou d'une ruelle n'est pas en fête. Ces affiches qui épousent ces Tifos remarquables et remarquables diffusent des messages de sportivité au moment où sur d'autres stades, c'est la violence qui prend place. Sur d'autres airs de jeu, c'est l'arbitre qui profite de l'absence de la VAR, pour sanctionner des fautes que dénoncent les consultants sur les plateaux télé.

Des scénarios faussent le jeu

Comment chasser ces climats, ces violences, comment responsabiliser les entraîneurs dont certains seraient complices dans bien des situations. Faire calmer leurs éléments qui se jettent sur l'arbitre pour une faute sifflée, si ce n'est des joueurs qui réclament des sanctions contre leurs homologues. Récemment vandalisme ou d'affrontements entre supporters rivaux.

Quel est le moyen efficace pour...

Prévenir la violence dans les stades en sensibilisant les jeunes supporters. Par



■ Eradiquer la violence dans les stades : une utopie ?

(Photo > D. R.)

ailleurs, la violence dans le sport amateur pose la question du rôle du club sportif de sa capacité à réagir face au club sportif et de sa capacité à réagir face aux problèmes de société. «Dans ce contexte, le sport, et en particulier le football, peut être un moyen efficace de prévention de la violence chez les jeunes, en particulier grâce aux programmes de prévention et d'encadrement des supporters».

Une coopération efficace au-delà des approches

Dans une récente publication, il est vivement recommandé de dépasser les

préjugés et atteindre une reconnaissance mutuelle pour pouvoir construire une coopération efficace au-delà des approches légales différentes. Il s'agit d'institutionnaliser le dialogue. «Le dialogue est, d'après Pilz, la base d'un football sûr et non-violent. Il serait erroné de trop attendre de la force préventive du football pour réduire la violence. De toute évidence, le football ne permet pas d'immuniser les jeunes contre la violence de manière efficace et générale, contrairement à ce que laissent penser parfois les politiques et les fédérations dans le débat public».

En résumé

La flamme de la prochaine saison doit être totalement différente, des journées professionnelles, et devraient être programmées aujourd'hui, pas demain. Être prêt à adopter de nouvelles mesures qui sanctionneraient les fauteurs de troubles sur les terrains. C'est une affaire de tous des mesures de prévention. Il s'impose et l'implication des dirigeants des clubs est indispensable.

H. Hichem

Canal + : Olympiakos - Fiorentina à 20h
Bein sports 2 : Konyaspor - Galatasaray à 20h

La Der

Roland-Garros : Nadal balayé au premier tour

Rafael Nadal a été éliminé lundi dès le premier tour de ce qui pourrait être son dernier Roland-Garros par le numéro 4 mondial, Alexander Zverev (6-3, 7-6, 6-3) en 3h05. Avec son bandana autour du front, ses longues et minutieuses routines, son coup droit lasso, Rafael Nadal, longtemps incertain, était bien sur le Central lundi, mais c'est Alexander Zverev qui s'est imposé en trois sets face au roi de Roland-Garros. L'Allemand, 4e mondial, a quand même mis 3h05 pour vaincre la résistance acharnée de l'Espagnol et s'imposer 6-3, 7-6 (7/5), 6-3 dans ce qui pourrait s'avérer avoir été le dernier match de Nadal à Roland-Garros depuis ses débuts et le premier de ses 14 titres, en 2005. « Je ne suis pas sûr à 100%, mais si c'est la dernière fois, je me suis amusé », a assuré l'Espagnol

en répétant après la rencontre qu'il y avait « un gros pourcentage de chances » qu'il ne revienne pas. « J'espère en tout cas revenir pour les Jeux olympiques » cet été, a-t-il ajouté. Jamais Rafael Nadal n'avait été éliminé au premier tour de Roland-Garros. Mais était-ce vraiment un premier tour ? Dans les faits, oui, évidemment. Mais le monde dans les tribunes (dont Novak Djokovic, Carlos Alcaraz ou Iga Swiatek), la tension et le niveau de son adversaire ont plongé l'événement dans une ambiance de finale.

Zverev pas impressionné

Sous le toit fermé, le volume de l'ovation a augmenté au fur et à mesure que le speaker égrène les quatorze sacres

de Nadal, jusqu'à l'explosion au moment où son nom a été prononcé. Le premier échange de la partie, sur le service de Nadal, s'est conclu sur une amortie complètement ratée de l'Espagnol qui va encore encaisser un coup gagnant, commettre une double faute et envoyer un dernier revers dans le filet pour laisser échapper d'entrée son jeu de service. Non seulement Zverev n'a pas été impressionné par son adversaire, mais il a accepté avec délectation le bras de fer du fond du court : Nadal n'est plus aussi rapide qu'à ses beaux jours et s'est laissé petit à petit déborder. Les temps changent, Rafa s'est retrouvé pris dans les longs échanges et ce sont les gros coups droits de son adversaire qui font mouche, non plus les siens.